

AFRIQUE ENVIRONNEMENT

Plus



MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

Monsieur Amedi CAMARA,
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé
de l'Environnement et du Développement Durable de
la République Islamique de Mauritanie

Mauritanie

Nouakchott entre avancée du désert et menace de submersion marine



INTERVIEW

Sidi El Moctar CHEIGUER,
Président de l'association
des journalistes africains de
l'environnement (ANEJ)



**Docteur Brahim Ould
NTAGHRY,** radiologue à
l'hôpital national
de Nouakchott



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc

PLUS DE 1500 VOLS HEBDOMADAIRES
VERS PLUS DE 80 DESTINATIONS
À TRAVERS LE MONDE





SOMMAIRE

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo (Membre d'ANEJ)

**Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
E-mail : afenvironnementplus@yahoo.fr
www.afriquenvrionnementplus.com**

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur de l'Information
Elbou Mohamed El MOCTAR

Directeur des Projets et de la formation
Brice Severin PONGUI

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef
Wilquette LAWILLA

Chargé de la communication
Robert NGOUMA

Rédaction générale
Elbou Mohamed El MOCTAR
Marc KOUASSI
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Roch Gervais
Wilquette LAWILLA

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Abbel ESSOMBA
Milene MIMISSIE
Orly

Representants Cameroun
Winnie KITIO

Partenaire : Energie 2050
Stéphane POUFFARY

Design
Trésor NGANDU K.D
tresorng7@gmail.com

Technicien
Bernard TCHOKOTE



8 DOSSIER AFRIQUE

- 10 ANS APRES SA CREATION LE PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN CONGO (PFBC) FAIT SON BILAN SOUS FORME DE PROGRES.
- Plus d'un millions d'enfants menacés de famine au Sahel

20 DOSSIER D'ACTUALITE

- L'économie verte ou l'émergence d'une nouvelle approche
- Avant Rio+20 : la francophonie propose une agence de l'ONU sur l'environnement

32 INTERNATIONAL

Europe:
Près de 360 morts de froid sans compter les victimes d'accidents



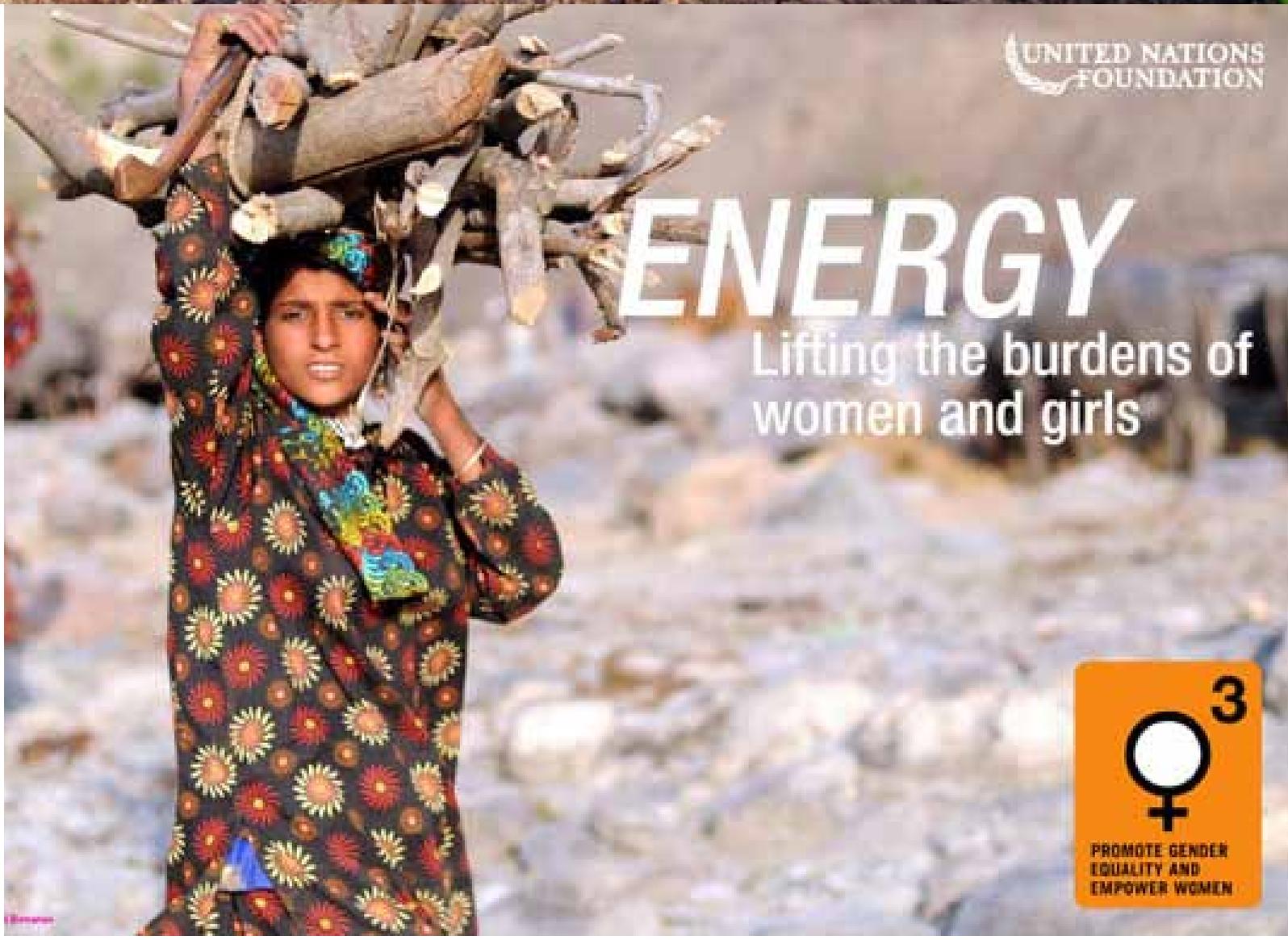
الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

afenvironnementplus@yahoo.fr



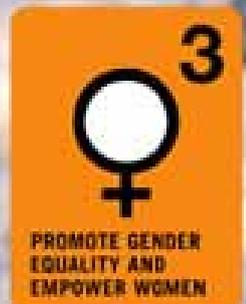
ENERGY

Increasing farmers' productivity



ENERGY

Lifting the burdens of
women and girls



Edito

Rio + 20

un rendez vous voué à l'échec



Apres l'échec du grand rendez-vous dit de la "dernière chance", constaté après le 15ème sommet de Copenhague, sur la convention cadre des nations unies pour le changement climatique tenu au Danemark en 2009, il convenait dès lors pour plusieurs analystes de conclure que le sort de notre belle planète ne reposait plus que sur la bonté de Dieu, au regard du manque de réalisme affiché par les décideurs à la tête des grandes puissances, aujourd'hui qualifiées de "grands pollueurs" et responsables du réchauffement de la terre. Ces derniers avaient préféré « l'économie de leur pays à l'écologie » ceci en refusant la ratification du protocole de Kyoto visant à stabiliser la température de la planète à travers des mesures d'atténuation des gaz à effet de serre, principale cause d'instabilité du climat mondial actuel. « Depuis trois ans, on assiste à un déchainement de la nature à travers une succession croissante de catastrophes naturelles pour lesquelles, les hommes semblent plus unis à mobiliser des fonds pour soutenir les pays victimes de ces tragédies, qu' à trouver un accord sur les risques visant à en prévenir et éviter, l'arrivée de tels événements ». Si la nature elle-même semble jouer en faveur des écologistes, en leur donnant suffisamment d'arguments pour interpeler les décideurs du monde sur le risque de voir notre mère planète, entamer son autodestruction, alors elle n'aura pas assez fait pour convaincre nos amis d'en face dit « grands politiciens », pour qui la seule raison de vivre sur cette terre est de veiller à la bonne santé financière de leurs pays et industries principales facteurs de pollution.

La crise financière internationale qui secoue plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, a contribué ces dernières années à baisser le niveau de donations au profit des ONG et des institutions de conservation de part le monde, entraînant le dysfonctionnement de plusieurs

projets de recherche et de défense des droits de l'environnement et l'arrêt de certains autres. C'est dans ce triste décor, que nous nous tournons vers le rendez-vous de juin à RIO au Brésil, pour faire le bilan des 20 ans du protocole de Kyoto arrivé à sa fin. Car s'il convient de dire que plusieurs pays ont ratifié ce protocole, on aura compris qu'il n'aura servi à rien, dans la mesure où les Etats Unis et la Chine, pays fortement industrialisés et principaux pollueurs au monde, auront marqué leurs veto entraînant

...les hommes semblent plus unis à mobiliser des fonds pour soutenir les pays victimes de ces tragédies, qu' à trouver un accord sur les risques visant à en prévenir et éviter, l'arrivée de tels événements ».

certaines pays signataires, tels le Canada en décembre dernier, à se retirer dudit protocole et à bien d'autres, de comprendre que la signature d'un tel accord n'était pas contraignante. A ceci vient s'ajouter la faiblesse de certaines institutions à mettre en œuvre les grandes décisions et recommandations internationales visant à faciliter l'application des multiples conventions, tel est le cas du programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) qui pourrait se voir transformer en organisation mondiale pour l'environnement (OME).

Alors parlant de bilan, s'il fallait le faire aujourd'hui, sur quel plan pourrait-on dire que nous excellons le plus, est-ce de notre capacité à prévoir les éventuelles catastrophes naturelles que subit la terre ? Sûrement pas ! au regard des effets et des dégâts (matériel et humain) causés par l'ensemble des catastrophes naturelles survenues depuis 2010 lesquelles, d'après les statistiques surpassent de loin celles qu'aura connu la terre depuis plus de 10 siècles. Ou de notre capacité à y faire face ? La aussi nous répondrons également non ; le tremblement de terre de Haïti en 2010, la grande famine qui sévit actuellement dans la corne de l'Afrique et en Afrique de l'Est en sont des exemples tristement illustrant. Aucune de ces crises n'a été gérées avec succès, au regard de l'état de précarité et de pauvreté qui persistent dans ces régions en ce moment.

Raoul SIEMENI

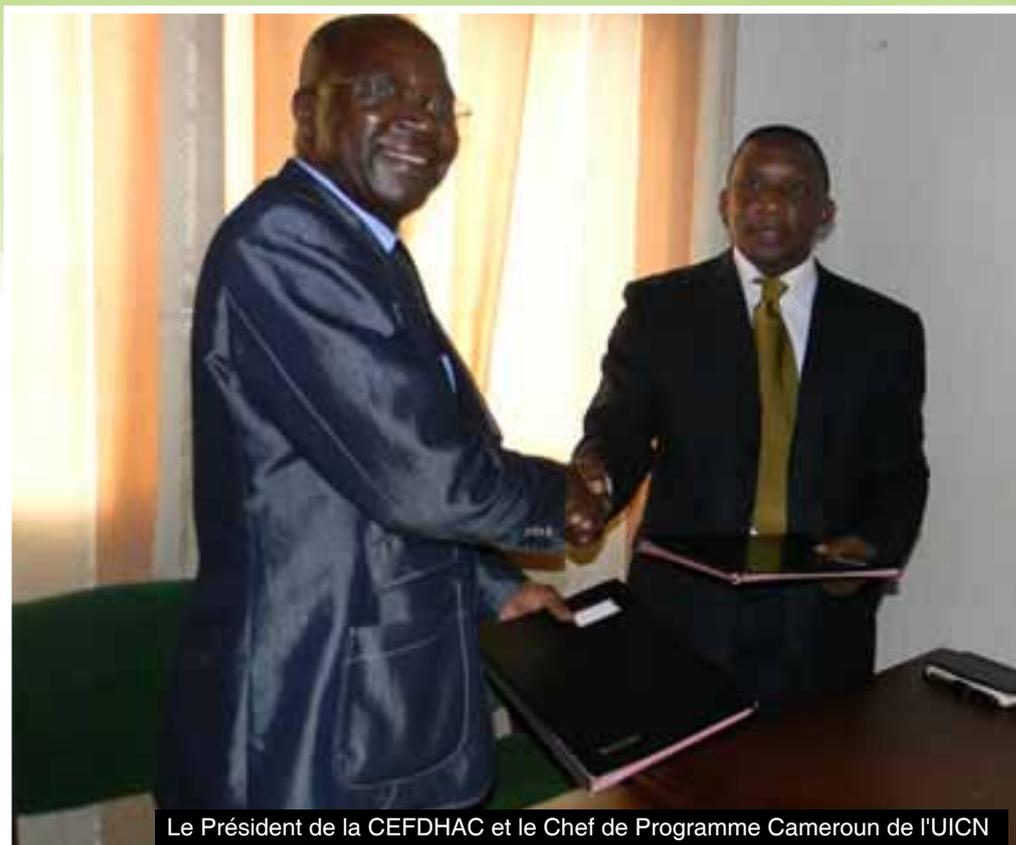


الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Préservez notre environnement pour que les générations futures aient une bonne lecture de ce que nous leur avons légué.



Votre santé dépend de votre environnement



Le Président de la CEFDHAC et le Chef de Programme Cameroun de l'UICN

La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) signent une convention de Collaboration

La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) – Bureau du Cameroun, ont signé ce 09 février 2012 au siège du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, une importante convention de collaboration pour la facilitation de la CEFDHAC.

Présidée par Mr Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, la Cérémonie s'est déroulée en présence du Facilitateur Délégué du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), les représentants des institutions partenaires, entre autres la GIZ et le Programme D'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).

Après lecture du mot de circonstance prononcé par le Secrétaire Exécutif Adjoint, les deux institutions respectivement représentées par L'Honorable ESSOLA ETOA Louis Roger, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC, et Léonard USONGO, Chef du Programme Cameroun de l'UICN ont procédé joyeusement à la signature de la convention.

Elle définit et circonscrit le cadre formel de collaboration entre la CEFDHAC et l'UICN-Bureau du Cameroun pour des inter-



ventions conjointes relatives à la gestion durable des écosystèmes d'Afrique Centrale. Ainsi, la CEFDHAC et l'UICN-Bureau du Cameroun s'engagent à coopérer étroitement dans les domaines ci-après :

- L'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de la CEFDHAC ;
- Le renforcement des capacités des membres de la CEFDHAC ;
- Le développement des partenariats entre la CEFDHAC et différentes structures concernées par ses missions ;
- L'organisation des fora régionaux et la promotion des fora nationaux sur les questions liées à la gestion des écosystèmes forestiers ;
- La promotion de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources forestières, fauniques, halieutiques et des nouvelles thématiques émergentes ;
- La mise en œuvre des recommandations des principales résolutions prises lors des rencontres ;
- Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication qui incluse les aspects stratégiques liés à la visibilité de la CEFDHAC au niveau international.

La CEFDHAC et l'UICN se sont accordés de travailler en partenariat pour atteindre les résultats stratégiques suivants :

- Une stratégie de communication est développée et mise en œuvre
- Le plan stratégique de la CEFDHAC est mis en œuvre ;
- Une stratégie de financement durable et de disponibilité pérenne des financements est développée ;
- Les fora sont structurés et fonctionnels,
- Les Réseaux régionaux membres sont redynamisés et plus performants,
- Les fora régionaux sont tenus de façon efficiente,
- Quelques initiatives innovantes sont développées et partagées ;

- Une meilleure cohérence avec la COMIFAC et les partenaires est développée ;
- Les prises de position pertinentes sont effectuées sur les thématiques majeures.

A travers cette Convention, la CEFDHAC a désigné l'UICN, jusqu'à la tenue du 7ème Forum sous-Régional et éventuellement pour la suite, comme Agence de facilitation dans l'atteinte de ses objectifs.

L'acte de signature de cette Convention a suscité de la part du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ainsi que des partenaires présents un sentiment de satisfaction. Ils qui n'ont pas manqué de réaffirmé leur disponibilité à continuer de soutenir la CEFDHAC. Ils ont tour à tour encouragé les deux institutions à travailler étroitement et efficacement pour favoriser l'émergence d'une CEFDHAC forte, qui mobilise tous les acteurs et parties prenantes pour la gestion durable, équitable et concertée des écosystèmes du Bassin du Congo. Des conseils ont également été prodigués aux deux parties concernant les actions prioritaires à mener dans l'immédiat, notamment l'élaboration du plan d'action stratégique de la CEFDHAC, la préparation des documents devant conduire à la signature de la Convention entre la CEEAC et la CEFDHAC dans le cadre de la mise en œuvre du PACEBCo, l'organisation de la réunion préparatoire du 7ème Forum Sous-régional de la CEFDHAC, etc.

Il faut signaler qu'après la signature de la convention, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC ont effectué le même jour, une mission de travail et d'information à Kinshasa pour rencontrer Son Excellence, Mr JOSE E.B. ENDUNDO, Président en Exercice de la COMIFAC et de la CEFDHAC, Ministre Congolais de L'environnement, Conservation de la nature et Tourisme

10 ANS APRES SA CREATION LE PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN CONGO (PFBC) FAIT SON BILAN SOUS FORME DE PROGRES.

Organisé avec l'appui de la coopération Canadienne qui assure la facilitation en exercice du PFBC sous la conduite de Gaston GRENIER, facilitateur principal et de Cleto NDIKUMAGENGE facilitateur délégué, un séminaire réunissant plusieurs partenaires et institutions impliqués dans les questions de politique forestière, s'est tenu à Douala, du 29 février au 2 mars 2012. Au cœur des préoccupations débattues, le bilan des activités de cette plateforme d'appui à la COMIFAC depuis son lancement en 2002, les préparatifs sur la participation de la COMIFAC au sommet de RIO+20, la cruciale problématique REDD+ dans le bassin du Congo. En ce sens, plusieurs recommandations ont été faites sur ces sujets, ainsi que le rôle du PFBC basé sur le dialogue, la concertation, l'identification des blocages et autres thèmes émergents.

La COMIFAC et ses partenaires, ont largement exprimé leurs attentes, à l'issue de cette rencontre et notamment sur la mise en œuvre d'une stratégie visant à passer des paroles aux actions concrètes. Entre autres, la mobilisation effective des financements au bénéfice des pays de la COMIFAC, le renforcement des capacités sur le plan national et sous régional, la promotion des activités pilotes et l'augmentation de l'intérêt de la REDD+ par les populations locales et autochtones dans les pays

du bassin du Congo. Le discours d'ouverture a été jalonné par quelques orientations de grandes importances formulées par les différents responsables présents. On peut en effet citer, la disparition de la biodiversité dans le bassin du Congo, dont le rythme est alarmant et du soutien inconditionnelle de l'Union Européenne à accompagner les pays du bassin du Congo dans les différents programmes visant à aboutir à une meilleure politique de gouvernance forestière, évoquée par Raul MATEUS, représentant de l'Union Euro-



péenne au Cameroun, les questions liées à l'engagement politique, le renforcement des institutions, les partenariats, considérés comme les conditions incontournables pour l'atteinte des objectifs du PFBC, a souligné l'ambassadeur du Canada au Cameroun. Quant au directeur exécutif de l'OIBT Emmanuel ZE MEKA, il s'appesantira sur les stratégies visant à une meilleure gestion forestière et de rappeler l'engagement de son institution à poursuivre le partenariat existant avec la COMIFAC autour de trois grands projets à savoir, la promotion de la gestion forestière dans le Bassin du Congo d'un montant total de plus de 4 millions de dollars des EU qui visent à renforcer les capacités nationales des pays membres pour l'application des critères et indicateurs de sa gestion durable des forêts, notamment par le renforcement des Groupes de Travail National sur la gestion durable des forêts et la certification ; la transformation plus poussée des bois tropicaux. Dans le souci

des pays membres du Bassin du Congo de transformer localement leurs ressources forestières ; et enfin le renforcement de 7 institutions de formation forestière, membres du RIFFEAC par l'OIBT, grâce à un financement du Gouvernement du Japon, du Royaume de Belgique et de la Suisse. Le besoin de l'appui des partenaires techniques et financiers et l'urgence y relative, le climat et la sécurité alimentaire au profit des populations ont été souligné, respectivement par le président en exercice de la COMIFAC, le Ministre José ENDUNDO représenté par Mr ILANGA et par Madame KOULSOUMI Aihaji, épouse BOUBACAR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun représentant au nom de son ministre le gouvernement Camerounais. Les travaux durant ces asises ont tourné autour de plusieurs sessions, parmi lesquelles la conduite d'un bilan/évaluation du PFBC, après dix ans de parcours ; le rôle des secteurs privés, longtemps ignorés



par le PFBC, et celui de la société civile. Il a été recommandé la nécessité de l'amélioration du suivi et performance de la facilitation du PFBC...

Des thèmes sur la menace de la biodiversité et la faune, la recherche scientifique pour le développement, Rio+20, ont été à l'ordre du jour. On peut aussi citer l'appel aux gouvernements de la sous région de renforcer les mesures de lutte anti braconnage, plus particulièrement celles contre les grands mammifères, lancé par l'ambassadeur des Etats Unis au Gabon Eric D. BENJAMINSON, qui organise à cet effet avec l'appui de son gouvernement un atelier contre le braconnage des éléphants à Libreville du 3 au 5 avril 2012.

Le dialogue avec la Chine, concernant l'intégration de ce grand exportateur de bois, dans le processus Flegt relatif au bois certifié et la REDD, à travers ses opérateurs, a fait l'objet de certaines approches et suggestions. Des concertations, dont la continuité a été confiée à l'Allemagne, qui aura le rôle

de médiateur, en vue de convaincre les chinois. D'autres groupes de travail, ont été désignés à l'issue des travaux en session autour d'un intitulé « les marchés de l'information », on peut noter le groupe "pauvreté et développement économique local", qui stipule la mise en valeur des savoirs traditionnels, grâce à l'approche filière qui touche les produits forestiers.....exemple le passage du stade cueillette à celui de la pratique des cultures. Le groupe aires protégées, a quant à lui insisté sur la nécessité de repenser la stratégie, réévaluer les coûts, améliorer l'efficacité des ressources consacrées présentement en vue d'influer sur les stratégies futures. Et en reproduire l'expérience de TNS, s'il y a des opportunités qui s'offrent à l'Afrique, un continent sous capitalisé en fonds fiduciaires. Enfin, l'axe de la formation et l'adaptation au processus REDD ont fait l'objet d'une série de



Cette 10^{ème} réunion des partenaires du PFBC aura également servi de cadre pour la présentation de la dernière édition du guide forestier appelé « ETAT DES FORETS édition 2010 » aux différents partenaires et représentants des gouvernements des pays membres de la COMIFAC, ainsi qu'aux acteurs de la société civile qui auront tous reçu pour la circonstance un exemplaire de ce livre édité par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) sous la supervision de Carlos de WASSEIGE Coordonnateur Régional de cette institution.

recommandations. En conclusion, les débats durant ces travaux, ont permis de soulever certains questionnements, lesquels ont abouti à une série de recommandation. Il s'agit entre autres, de la mise en place d'une communauté de partenaires, qui devra travailler sur le vaste programme de l'économie verte MRV, ceci va nécessiter l'appui de certains organismes à savoir le WWF, CIRAD, FAO, CEEAC ; ce sont des priorités auxquelles devra s'atteler le PFBC.

Le Partenariat de Facilitation pour le Bassin du Congo, aura à capitaliser les études et autres initiatives en cours, en vue de clarifier le rôle de chacun et le niveau ou le type de financement. Enfin, toutes ces propositions devront être portées en conseil de ministre, par les pays concernés ; et des mesures ciblant et impliquant les populations locales en définissant leurs priorités.

Antoine KAMTCHEU

Plus d'un millions d'enfants menacés de famine au Sahel



Plus d'un million d'enfants risquent de souffrir de grave malnutrition au Sahel, rapporte l'Unicef. "Au Sahel, nous faisons face à une crise alimentaire d'une plus grande importance que d'habitude, avec plus d'un million d'enfants risquant une grave malnutrition", a déclaré vendredi Rima Salah, directrice adjointe de l'Unicef. "Si nous ne répondons pas aux besoins des pays du Sahel, ils risquent de se trouver dans une situation semblable à celle que l'on rencontre en Somalie (...)", a-t-elle ajouté. Dans les pays de la corne de l'Afrique, les Nations unies estiment que la famine touche 250.000 personnes, en raison notamment de la sécheresse et des conflits armés. L'agence a lancé un appel au financement à hauteur de 1,28 milliard de dollars pour 98 millions de femmes et d'enfants dans 25 pays. Les trois pays de la corne de l'Afrique (Djibouti, Somalie, et Ethiopie) représentent environ un tiers de l'appel aux fonds. L'agence demande 67 millions de dollars pour huit pays du Sahel, à savoir le Burkina

Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger et les régions septentrionales du Cameroun, du Nigeria et du Sénégal. "Il y a une instabilité grandissante dans la région du Sahel, avivée par le Printemps arabe et les activités grandissantes d'Aqmi et de Boko Haram, aggravant les besoins humanitaires des enfants et des femmes dans la région", peut-on lire dans un rapport de l'Unicef. Stephanie Nebehay, Benjamin Massot
GENEVE (Reuters)



Afrique: Des fonds contre la famine dans la Corne de l'Afrique
L'Union africaine mobilise 50 millions de dollars contre la famine dans la Corne de l'Afrique - Près de 50 millions de dollars américains ont été mobilisés par l'Union africaine (UA) pour venir en aide aux pays de la Corne de l'Afrique menacés par une grave crise alimentaire, a annoncé jeudi à Addis-Abeba, en Ethiopie, la commissaire de l'UA à l'Economie rurale et à l'Agriculture, Mme Rhoda Peace Tumusiime. «Cette somme est le fruit des contributions volontaires versées par les pays membres. Elle vient s'ajouter à des aides alimentaires accordées par plusieurs pays et qui ont déjà été acheminées vers les populations nécessiteuses», a-t-elle déclaré lors d'une conférence. Le commissaire de l'UA a plaidé pour la recherche d'une solution définitive aux problèmes alimentaires à travers la mise en place des politiques qui accordent davantage des ressources financières au secteur agricole. «Près de 30 pays ont déjà mis en place les programmes de développement de l'agriculture décidés par l'Union africaine à Maputo. Il faut poursuivre cet effort, car il n'y a pas d'autres moyens de réaliser les objectifs de la sécurité alimentaire sur le continent», a poursuivi Mme Tumusiime. Plusieurs millions de personnes sont menacées par la famine dans la Corne de l'Afrique principalement en Somalie, en Ethiopie et au Kenya où d'immenses camps de réfugiés ont été ouverts.

Pana : afriquejet.com

Mauritanie Menace de submersion marine: une préoccupation majeure pour les autorités de Nouakchott

Comme de nombreuses villes côtières à travers la planète, Nouakchott la capitale de la Mauritanie est menacée par une submersion marine avérée, qui risque de remettre l'existence même de cette capitale voire plus loin, en question. Si la principale cause peut être attribuée à la géomorphologie d'un littoral étroit servant de cordon protecteur entre une ville capitale créée à la hâte dans les années 1960 et un océan, se situant presque au même niveau par endroit, il n'en demeure pas moins que plusieurs facteurs ont contribué à une série de ruptures, surtout dans la zone côtière nord de la capitale. Parmi les causes à retenir, la pression due à l'activité humaine, à laquelle se sont adonnées de nombreuses entreprises de construction, qui ont surexploité le cordon qui servait de protection, durant les décennies traduites par le boom de la construction d'une ville naissante (1960-1990). Des pratiques longtemps décriées par de nombreux écologistes en vain. Le second facteur reste étroitement lié aux longues années de sécheresse qui ont eu un impact conséquent sur l'ensemble des végétations qui recouvraient une grande partie du cordon dunaire.

Aujourd'hui, pour peu qu'il ne soit trop tard, les autorités mauritaniennes, semblent prendre la question à bras-le corps.

Toutefois, plusieurs solutions et autres initiatives sont à l'étude et semblent en passe d'être retenues ; du moins c'est ce que laisse entrevoir l'ensemble des recommandations issues, d'une communication du conseil de ministre, relative au lancement d'un ouvrage sur le littoral aux abords de Nouakchott. Avant d'aborder le volet technique des approches et autres suggestions requises, il serait intéressant de décrire tant soit peu, non seulement l'ancien visage de ce cordon littoral, mais les différents bouleversements que celui-ci a subi des années durant.

Dans les années 1960 et au milieu des années 70, la ville de Nouakchott était limitée à l'ouest par l'ambassade de France, l'hôpital central et les jardins maraîchers alimentés par l'une des premières usines de



Président Abdel Aziz de la Mauritanie plantant un arbre.

retraitement des eaux usées de la sous région.

L'erreur des ingénieurs urbanistiques de l'époque, c'est d'avoir permis une extension de la ville vers l'ouest après ces limites précitées inexorablement vers des zones inappropriées en direction des côtes.

A l'origine située à près de 5km ou plus par endroit, de la mer, la ville de Nouakchott allait se retrouver avec des quartiers à quelques dizaines de mètres d'une côte de plus en plus fragilisée et construits sur des marées salantes.

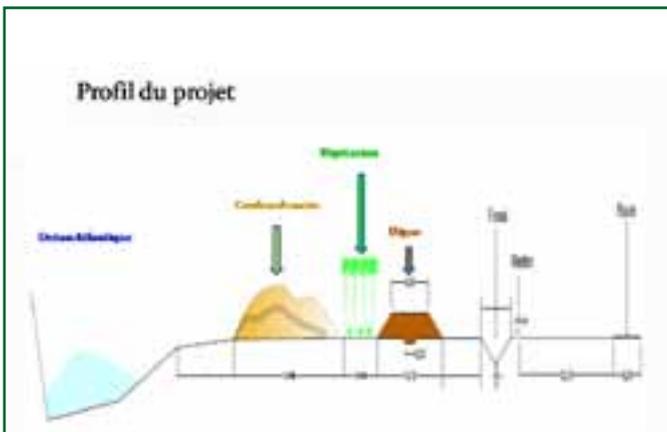
Les répercussions conséquentes de cette maladresse ont été les suivantes : l'érosion complète des constructions due à l'effet acide du sel, mais le plus dramatique a été l'arrivée d'une pluie diluvienne dans le milieu des années 1990, une catastrophe sans précédent qui avait poussé les autorités à déplacer des dizaines de milliers de populations sinistrées du quartier "Melah Min Haytak" traduisez "salez depuis votre mur" vers l'est de la capitale. Durant cette même décennie, la zone nord du port a déclaré une brèche donnant lieu à un début de submersion, plusieurs volontaires et le corps de l'armée viendront à bout de cette rupture, quelques jours plus tard.

Certains phénomènes, pour le moins inexplicables jusque-là, ont caractérisé le littoral nouakchottois, notamment, la zone nord de la côte qui se trouve presque au niveau zéro de la mer, n'a pas subi autant de menaces et autres ruptures de cordon, quoique bordée par de nombreux villages de pêcheurs, en revanche la côte centre et sud où ont été construites les plus grandes infrastructures (hôtel Sabah, marché aux poissons, Timiris et Ahmedi hôte, l'ancien et le nouveau port) représentent l'ensemble des menaces.

Si la pression humaine et le bouleversement climatique sont perçus par de nombreux spécialistes telles les principales causes, il n'en demeure pas moins que les différentes manipulations subies depuis plus de 40 ans,



Photos: Des dunes qui menacent la ville de Nouakchott



par les écosystèmes marins de cette façade de l'Atlantique, doivent être prises en compte. En effet, entre 80 et 2000, la pêche avec des modes non conventionnels a connu un rythme alarmant, avec des méthodes d'usage des filets tournant ou filet à revers, dont la conséquence a été le racleage de toute la biodiversité et le fond marin, entraînant une destruction de la faune, mais également de la flore marine qui joue un rôle écologique d'importance dans l'équilibre de l'écosystème en place. Cette catastrophe, qui à l'époque avait entraîné, la mort de plusieurs mammifères marins (dauphins) près de 50 carcasses ont été dénombrées au niveau du banc d'Arguin (zone nord) en 1997, paupérisant les populations de pêcheurs artisanaux. Suite à un appel des institutions, le gouvernement à l'époque a suspendu ce mode de pêche destructeur. C'est dire qu'en aval de toute nouvelle solution, la protection de l'écosystème marin demeure une priorité, pour permettre à cette côte de conserver l'état de fonctionnement naturel qui la caractérise depuis des siècles. Rappelons que cette partie de l'atlantique a vu cesser et disparaître l'un des modes de pêche en symbiose entre l'animal et l'homme, unique au monde, pendant des siècles les pêcheurs IMRAGUEN ont effectué des prélèvements dans les ressources fauniques grâce à l'apport des dauphins. Cette pêche saisonnière entre l'homme et le dauphin a totalement disparue. La biodiversité marine joue un rôle majeur, sur le cadre abiotique et sur la mer.

Il faut cependant noter que les mesures prises à l'heure actuelle par le gouvernement, à travers le ministère de l'environnement, dénotent d'une réelle volonté d'en venir à bout de ce qu'il faut qualifier de danger potentiel et imprévisible. Parmi les solutions préconisées en cours figurent entre autres, le colmatage partiel des brèches avec des petits endiguements, qui consiste à remplir les brèches avec des remblais compactés, l'endiguement du port des pêcheurs et/ou du port de l'amitié, avec une digue à la côte de +3,50m ou + 4,00m entre ces deux ports.

Autre solution, le renforcement des dunes en pompant du sable retiré depuis l'océan ; ou utiliser le sable cumuler par le courant marin et qui obstrue les activités du port de l'Amitié à des fins de colmatage, que viennent souvent pomper des bateaux dans le cadre de l'entretien portuaire.

Mais il semble qu'un consensus général a été trouvé autour d'une solution à long terme, elle consiste à l'endiguement total du marché aux poissons au port de l'Amitié.

Au vue de l'urgence présentée par plusieurs études, et face aux ruptures récurrentes de l'océan par endroit, plaçant cette ville de plus d'un million d'habitants dans un danger permanent, il est à espérer que la mise en œuvre de ce projet, dont le coût est évalué à 850.000.000 UM, se fasse le plus vite.

Elbou Mohamed El Moctar



Interview

Monsieur Amedi CAMARA,
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie

Afin de mieux comprendre la situation de grave sécheresse qui sévit dans la région du Sahel en Afrique de l'Ouest, touchant, le Niger, Mali, Mauritanie...

Afrique Environnement Plus s'est entretenu avec Monsieur Amedi CAMARA Ministre, délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie concernant le phénomène lié à la désertification et à la menace de submersion marine de Nouakchott.

Afrique Environnement Plus : Quelles sont les mesures prises par le gouvernement mauritanien pour faire face au problème de vulnérabilité que présente la ville de Nouakchott, surtout l'avancée des dunes de sable et la menace de submersion ?

Amedi CAMARA : Par rapport à l'état de vulnérabilité de la ville de Nouakchott en matière de protection contre les inondations et l'avancée des dunes de sable et de la désertification, comme vous le savez, depuis pratiquement 2009 après le sommet de Copenhague, son Excellence le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, a eu à constater l'urgence qui incombe aux pouvoirs publics de prendre les dispositions nécessaires pour protéger la ville de Nouakchott contre ces phénomènes. Donc par rapport à cette idée, il a eu le courage de mettre en place un grand projet, qui consiste à protéger la ville de Nouakchott contre l'avancée des dunes de sable, la désertification et aussi contre les incursions

marines. Le projet a été mis en place en 2009, et il a deux volets, il y a un volet littoral qui consiste à protéger la ville contre les incursions marines et le volet de protection de la ville contre l'avancement du désert et les dunes de sable. Pour ce qui est du volet continental qu'on appelle la composante A, des actions ont été déjà menées, il s'agit de faire une ceinture verte d'une longueur de 25 km avec une largeur de 1 km environ, et il y a des travaux qui ont été déjà exécutés, en 2010 par exemple, il y a eu 500 hectares qui ont été pratiquement fixés mécaniquement et biologiquement, donc on a eu à faire des clonages, des plantations d'arbres. Pour ce qui est du déroulement, un programme à l'origine prévu pour 4 ans, mais vue l'urgence de la situation, l'Etat a décidé de raccourcir sa durée à deux ans. Donc, cette année en 2011, on a eu à faire 1500 hectares, et ces 1500 hectares ont nécessité une production 1.105.000 plants parce que les prévisions étaient de 1.100.000 plants, on a

eu à faire trois pépinières, une à Tousiné qui existait depuis les premières initiatives qui ont été lancées pour la ville de Nouakchott et deux nouvelles pépinières ont été réalisées en 2011 notamment celle de Taroé qui a une capacité de productions de 500.000 plants et celle de Barniy qui a une capacité de production de 200.000 plants, donc en gros, les prévisions étaient de 1.100.000 plants à réaliser en 2011 et nous avons eu à faire 1.105.000 plants et l'objectif a été atteint. Pour ce qui est du nombre de blocs qui ont été prévus, la valeur retenue était de quatorze blocs, l'année passée, il y a eu 5 blocs qui ont été faits et le reste devait être fait cette année en 2011, là on peut dire qu'il y a de gros efforts qui ont été faits par le gouvernement mauritanien et tout cela avec des moyens financiers qui sont de l'ordre de 2 milliards entièrement pris en charge par le budget de l'Etat. Donc il y a eu la participation des populations vivant au niveau de Nouakchott, il y a eu pratiquement toutes

les institutions qui ont été mobilisées et aussi les partenaires techniques et financiers qui ont assisté à l'événement. Donc il y a des efforts qui ont été faits dans ce sens. Pour ce qui est du littoral, nous sommes encore à la phase d'étude et des recherches des financements et là, il y a encore des études qui ont été faites pratiquement en 2010, on a eu à réceptionner une étude à partir du mois de mai 2011, cette étude a été faite par un bureau mauritanien, et elle a été soumise au conseil consultatif qui a été mis en place par un décret, ce conseil a le pouvoir de décision pour tout ce qui concerne le littoral. Le conseil consultatif a demandé au département de soumettre cette étude au niveau du conseil des ministres, ce qui a été fait, l'étude a été pratiquement validée par le conseil des ministres et l'une des variantes qui a été retenue c'est de voir s'il y avait une possibilité de mettre une diluette et de faire en même temps des plantations d'arbres tout au long du littoral sur



le Ministre Amedi CAMARA en campagne de planting d'arbres

une distance de 50 km à peu près, ce qui est une tâche très difficile. En substance il y a eu des avancées et cette étude n'a pas de financement, mais on a réuni certains partenaires techniques et financiers et récemment l'Allemagne a manifesté son soutien, à travers la coopération Allemande mobilisant ainsi 3 millions d'euros pour le littoral et 5 millions d'euros pour la gestion des ressources naturelles. Donc, je pense qu'on est sur le bon chemin et s'il plait à Dieu pour ce qui est de 2012, nous allons continuer à mobiliser l'ensemble des partenaires techniques et financiers à travers les différentes rencontres susceptibles de nous réunir, notamment des réunions et aussi des rencontres, lors des missions.

Afrique Environnement Plus : Que pouvez-vous nous dire du port de Nouakchott ?

Amedi CAMARA : Les études réalisées ont démontré que le site

actuel du port de Nouakchott contribue vraiment à l'état de vulnérabilité de la ville de Nouakchott en termes de probabilité d'inondation. Donc, il faut comprendre que la ville de Nouakchott est située sur une nappe qui communique avec les eaux marines. Et ce port lorsque vous le visitez, vous allez constater que cette année, il y a eu une érosion de 20m qui s'est déclenchée du côté sud et suite à cela, causant un entassement de sable qui vers le côté nord. Ces perturbations ont eu à faire des impacts négatifs sur le littoral.

Afrique Environnement Plus : Dans cette première phase de plantation d'arbres à travers ce projet de ceinture verte, peut-on dire que ces plantations pourront réellement freiner l'avancée des dunes de sable vers Nouakchott ?

Amedi CAMARA : Effectivement comme vous

le savez, ce n'est pas la première fois que la Mauritanie a eu à faire des ceintures vertes. Les ceintures vertes qui ont été faites auparavant ont prouvé qu'il y a une possibilité de freiner l'avancée des dunes de sable et de freiner aussi l'avancée de la désertification. Pour ce qui est de l'opération de fixation de ces dunes, c'est vraiment un travail qui est très difficile, mais l'opération consiste à faire une fixation biologique, mécanique c'est-à-dire faire des clonages avec des arbres qui sont issus du milieu naturellement mauritanien, c'est-à-dire avec des espèces qui sont là localement et avec lesquels on peut effectuer de la fixation mécanique. Pour ce qui est de la fixation biologique, c'est une opération qui est faite aussi avec des espèces locales mais aussi étrangères. Cette année, nous avons eu à mettre l'accent sur une espèce végétale qu'on appelle des gyroscopiques, celle-ci ne demande pas une grande

quantité d'eau, pendant la plantation, il suffit de faire un apport d'eau de 20 litres et l'arbre peut assurer sa croissance de façon normale. Donc nous avons eu à renoncer à certaines espèces qui n'ont pas une durée de vie longue, celles dont la croissance de vie est très lente et d'autres encore qui ne peuvent pas résister dans les milieux qui sont salés, c'est pourquoi cette année, nous avons mis l'accent sur les gyroscopiques et l'expérience a montré que cela a freiné l'avancée des dunes de sables et surtout des vents de sable qui soufflaient sur la ville de Nouakchott dans le temps. Il y a aussi un autre aspect scientifique, nous savons que les plantes permettent de fixer le carbone et dégager l'oxygène dont les populations en ont besoin.

Afrique Environnement Plus : L'année 2011 a été difficile pour l'Afrique en particulier pour la Mau-

ritanie qui a connu une baisse de pluviométrie assez considérée, y'a-t-il des conséquences assez palpables de ce bouleversement climatique ?

Amedi CAMARA : Cette année, la Mauritanie a connu un déficit de pluviométrie très important comme la plupart des pays de la sous région et c'est une année particulièrement difficile parce que quand on veut tout plantation, il faut une certaine humidité et l'expérience a montré que pour ce qui des espèces que nous avons eu à planter, il faut une certaine profondeur d'humidité et on parle de 130 millimètres à peu près. Cette année, nous avons constaté que dans beaucoup de zones où les espèces devaient être plantées, l'humidité n'a pas atteint ce niveau là, même la fixation mécanique elle-même nécessite une certaine humidité et surtout encore lorsqu'il faut planter des arbres et qu'il faut amener un apport d'eau, il faut qu'il y ait une humidité résiduelle qui doit être sous la terre pour que la plante puisse assurer sa croissance. Donc, cette humidité a vraiment été réduite cette année, et nous avons eu des difficultés, car il fallait apporter beaucoup plus d'eau et comme vous le savez, la ville est située dans une zone désertique, mais grâce au programme, la ville a connu une certaine amélioration en termes d'eau, mais il n'est pas du tout facile d'assimiler l'eau sur des dunes de sable dont la hauteur varie entre 20 et 30 mètres.



le délégation Mauritanienne lors de la COP 17 de DURBAN

Afrique Environnement Plus : Parlant du changement climatique avec la rencontre de Durban où vous avez pris part, quelles sont vos impressions à la suite de ces échanges internationaux qui demeurent assez mitigés pour la plupart des analystes africains ?

Amedi CAMARA : J'ai pris part à cette rencontre de Durban et c'était ma première fois d'ailleurs, d'assister à une telle rencontre d'importance mondiale qui traite sur l'environnement. J'ai été surpris de toute cette mobilisation, qui a démontré à suffisance l'importance de l'événement et la Mauritanie a pu montrer l'état de vulnérabilité de notre pays à travers des discours, des stands et un side events, étant donné que notre pays est situé dans une zone désertique et c'est un pays très vaste avec une superficie de plus d'un million de kilomètres carrés, le 1/3 du pays est encore végétal, et dans l'ensemble, nous avons pris une position commune africaine.

Afrique Environnement Plus : La grande rencontre de Rio c'est pour bientôt, quelles sont les perspectives de la Mauritanie avant cette réunion ?

Amedi CAMARA : Les premiers travaux ont récemment commencé, juste avant mon départ à Durban, j'ai eu à mettre une commission au niveau de mon département qui est en train de s'atteler pour préparer tout ce qu'on doit faire pour cette rencontre. Nous avons eu aussi à sensibiliser tous nos partenaires techniques et financiers, bien

qu'on était pris par notre plan d'action quinquennal qui devait être mis en place à partir du 1er janvier 2012. Pour ce qui est de la rencontre de Rio, il y a eu un premier atelier qui a connu la participation de tous les partenaires qui pouvaient être impliqués, notamment les ministères qui sont concernés par cet événement, ensuite nous allons continuer à multiplier des actions pour que la Mauritanie puisse participer à Rio comme il se doit.

Propos recueillis
par Raoul SIEMENI



C'est une opération qui consiste à stabiliser les dunes vives par la mise en place de palissades et clayonnages avec des matériaux (locaux, synthétiques ou fibrociment) pour atténuer la vitesse des vents



H.S.E.

SANTE - SECURITE - SURETE - ENVIRONNEMENT

EQUIPEMENT - FORMATION - CONSEIL

AUX SOCIETES ...

PETROLIERES, MINIERES ET FORESTIERES



**AMBULANCE
ADAPTEE EN 4X4**



**CLINIQUE
MODULAIRE**



**HELICOPTERE
MEDICALISE**



CONTACTEZ-NOUS ...

FMG-Congo SARL

 B.P. 2633 Brazzaville
République du Congo



+242-05 055 10 83
+242-05 594 09 77

URL: www.fmg.com.ly / Email: info@fmg-congo.com




FMG-Congo SARL

PARTENAIRE TECHNIQUE



OEL-APIX Consulting



Défis et enjeux de la Conférence Mondiale sur le Développement Durable 2012


RIO+20

Conférence des Nations Unies sur le développement durable



Stéphane POUFFARY travaille dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 25 ans. Il est le fondateur et Président d'ENERGIES 2050, une Organisation internationale Non Gouvernementale (ONG) qui travaille sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. En parallèle, il conduit des recherches sur les modalités du changement de comportement des citoyens au regard des défis climatiques et énergétiques au laboratoire d'ethnologie et d'anthropologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il a travaillé pendant plus de 10 ans, jusqu'en juillet 2010, à l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en tant que Chef de la Cellule Expertise Internationale pour la Maîtrise de l'Energie. Il a été un des membres fondateurs de l'Initiative Bâtiments durables et changement climatique (SBCI) du PNUE -Programme des Nations-Unies pour l'Environnement-. Il intervient dans une dizaine d'Universités, d'écoles d'ingénieurs et de formations professionnelles ainsi que dans de nombreux réseaux internationaux.

Contact :stephane.pouffary@energies2050.org

20 ans après le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, les Nations Unies organiseront du 20 au 22 juin 2012 dans la même ville, une nouvelle Conférence internationale sur le développement durable appelée Rio+20. L'objet de cet article est d'exposer les enjeux et les thématiques de travail de cette conférence et de donner un aperçu des attentes qu'elle suscite. Il présentera également l'importance du processus préparatoire afin d'encourager une plus grande participation, de sorte que la Conférence porte vraiment les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

Cet article s'appuie en partie sur un ensemble de publications et de présentations réalisées au cours des derniers mois. Les informations ont été actualisées et complétées par les derniers documents publiés dans le cadre du processus préparatoire.

Un monde inédit par l'ampleur, la complexité et l'interdépendance des défis auxquels il est confronté

L'humanité est confrontée à des défis sociaux, écologiques et économiques inédits dans leur ampleur, complexité et interdépendance et qui se déclinent quasiment sans aucune exception au niveau planétaire même si leurs origines peuvent être locales ou historiques.

Il est désormais acquis que le monde tel que nous l'avons connu et sur lequel s'est construite notre histoire récente n'a pas été et ne sera probablement pas en mesure de répondre à ces défis sans une profonde remise en question de son organisation. L'émergence économique et politique de nouveaux pays, les crises répétées rencontrées par les économies et les systèmes politiques des pays industrialisés, comme en témoigne la crise actuelle de la dette, le rôle de nouveaux acteurs économiques ou politiques et les inégalités et la pauvreté qui frappent une part significative de la population mondiale ne font qu'amplifier ce constat.

Notre système de gouvernance et l'ordre du monde auquel il fait référence a montré ses limites notamment en ce qui concerne le système financier mondial, mal-

gré les institutions de Bretton Woods, le commerce mondial, malgré l'OMC -Organisation Mondiale du Commerce-, la gestion de l'environnement mondial et la promotion du développement durable, malgré l'Agenda 21, le Plan d'action de Johannesburg et la kyrielle d'institutions nationales, régionales et internationales mises en place à ces fins. Enfin, la complexité et la multiplication des instances de concertations et de négociations ont encore aggravé cette situation en fractionnant les actions et les thématiques avec de plus en plus d'acteurs et de guichets hyper spécialisés, selon des approches sectorielles et verticales peu ou pas organisées de manière complémentaire.

Rio+20, une occasion unique que l'humanité ne doit pas manquer

Conférence inutile, diront les sceptiques, ceux qui ne croient plus aux instances de gouvernances actuelles et qui justifieront leur point de vue en mettant en avant les échecs et les difficultés rencontrées à l'occasion des précédentes Conférences internationales et en soulignant la modestie des progrès obtenus, comparés à l'ambition des innombrables textes et accords internationaux que ces Conférences ont générés.

Mission impossible, diront les pessimistes, ceux qui mettront en doute la volonté, mais aussi et surtout la capacité de la communauté internationale à mettre en œuvre les décisions prises et les plans d'action arrêtés alors même



que la plupart des pays et notre organisation mondiale sont confrontés à des crises répétées d'une ampleur inédite. Opportunité ou occasion unique, diront enfin les autres, ceux que certains appelleront les optimistes. Ces derniers, bien que conscients des difficultés à fédérer la Communauté internationale autour d'un projet commun conjuguant des intérêts personnels et collectifs inévitablement partiellement contradictoires, verront aussi dans cette situation de crises ouvertes ou larvées, un

moment particulier propice aux grands changements. En effet, la nature globale de ces crises, constitue une chance pour reconsidérer les modèles économiques et de croissance traditionnels. Les tensions actuelles sur les prix de l'énergie ou des denrées alimentaires, les conséquences du réchauffement climatique, la perte continue de la diversité biologique, les menaces directes sur la paix mondiale ou encore la pauvreté dans laquelle un quart de l'humanité est maintenue en

dépôt des Objectifs du Millénaire pour le Développement –OMD– et autres Stratégies de lutte contre la pauvreté, donnent une image du monde qui nous guette si rien n'est fait concrètement pour changer les trajectoires de développement de nos sociétés.

Rio + 20 : un engagement collectif à réinventer

La Conférence de Rio+20 se doit d'être le lieu de concertation où toutes ces questions seront mises à plat et débattues. L'assemblée générale des Nations

Unies a fixé dans sa résolution A/RES/64/236 du 24 décembre 2009, comme objectifs pour cette Conférence de renouveler l'engagement politique pour le développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des textes issus des précédents Sommets et d'examiner les défis nouveaux et émergents. L'engagement politique renouvelé doit être le gage de la poursuite par tous les États du monde des efforts engagés depuis le premier Rio et relancés à Johannesburg pour construire un développement économique qui garantisse l'équilibre écologique à court et à long terme et assure l'équité sociale intra et intergénérationnelle.

Un bilan sans concession des progrès réalisés, mais aussi des échecs dans la mise en œuvre des résolutions prises au cours des dernières décennies, est

nécessaire pour identifier ce qui ne fonctionne pas, pour renforcer et généraliser ce qui fonctionne et pour innover en tirant avantage des acquis et des échecs.

Ceci étant dit, il ne faut pas oublier que le monde a connu ces dernières décennies des changements profonds. La mondialisation s'est renforcée à différents niveaux, et l'interdépendance des nations, comme des individus, est une réalité vécue au quotidien. La généralisation immédiate des conséquences de la crise de 2008 en est une illustration parfaite.

La mondialisation a mis en avant les lacunes de la gouvernance actuelle. Les crises qui frappent nos sociétés sont autant de défis nouveaux à considérer.

Dans tous les cas elles plaident pour une réponse collective et inédite dans les dynamiques de changement à mettre en place. La première urgence est

de se concentrer sur la mise en œuvre et moins sur le processus de négociation en renforçant la gouvernance au plan local mais aussi et surtout au plan mondial. Il s'agit de combler les manques, les insuffisances de ce qui a été mis en place jusqu'à ce jour.

Le deuxième défi concerne l'implication des acteurs qui ne sont pas encore au cœur des enjeux de la mise en oeuvre tels que le secteur privé (RSE, Global compact,...), les institutions nationales et internationales pour l'économie et les finances (économie verte), les villes, les consommateurs ou encore la société civile au regard de son organisation et de sa participation dans le processus de négociation et de mise en oeuvre.

Le troisième défi concerne les thématiques transversales qui sont apparues ou qui ont été renommées (sans être exhaustif on

peut citer : la question alimentaire, les crises hydrique et énergétique, la perte de la biodiversité et des écosystèmes, la désertification, les OMD, le droit à une énergie propre et une réduction attendue de la consommation de 40%, entre autres).

Le quatrième défi concerne la nécessité de pouvoir évaluer de manière plus claire et efficace les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du DD au travers notamment d'indicateurs appropriés. Pour finir, la résolution de l'ONU précise que Rio+20 sera placée sous le signe des deux thèmes principaux suivants et qu'ils seront expliqués durant le processus préparatoire de la Conférence : une économie verte dans le cadre du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable.



Avant Rio+20 : la francophonie propose une agence de l'ONU sur l'environnement



LYON (France) - La communauté de la francophonie, réunie deux jours à Lyon (centre), a essayé de dégager des convergences en vue de la conférence Rio+20 sur le développement durable, en défendant notamment la création d'une agence spécialisée des Nations unies sur l'environnement.

Rio+20 aura lieu du 20 au 22 juin à Rio, vingt ans après le Sommet de la Terre. Ce Forum préparatoire rassemblait des représentants d'Etats, mais aussi des experts, des responsables de collectivités locales et des membres de la société civile, qui ont réitéré leur attachement à une mondialisation maîtrisée au bénéfice de tous.

Brice Lalonde, coordonnateur exécutif de la conférence Rio+20, s'est réjoui que le Forum de Lyon ait permis de réunir les acteurs et les pays d'une façon différente des appartenances politiques et géographiques habituelles. C'est une espèce de simulation de ce que peut être une négociation mondiale, a-t-il souligné auprès de l'AFP. L'organisation internationale de la francophonie compte 56 Etats membres et 19 pays observateurs, soit au total plus du tiers des Etats membres des Nations unies. On y compte aussi bien des pays développés qu'en développement, et tous les continents y sont représentés. Cette mosaïque rend plus difficile cependant de parvenir à des consensus sur les sujets au programme de Rio+20, comme le projet français de carrément créer une Organisation mondiale de l'environnement (OME). Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo, qui sera le porte-parole de l'Afrique à Rio+20, a dit compter sur le soutien de la francophonie pour

défendre cette idée. Nous avons, de plus en plus, besoin d'une Organisation des Nations unies spécialisée sur l'environnement avec un mandat opérationnel clair, a-t-il estimé pendant la séance inaugurale du forum. Mais le Canada n'est pas sur cette position, comme l'a dit à l'AFP la Sénégalaise Fatima Dia Touré, directrice de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie. L'important, ce sont les missions et les objectifs assignés, a-t-elle indiqué.

Le projet d'appel final des participants au Forum insiste sur la nécessité d'une transformation du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) en une agence spécialisée des Nations unies à caractère universel et dotée de tous les moyens financiers et humains pour assurer la nécessaire gouvernance de l'environnement au niveau mondial.

A Lyon, la discussion a tourné aussi autour du fait, selon M. Lalonde, qu'on ne peut pas dissocier l'exigence de protection de l'environnement de l'exigence de développement.

Aux côtés du PNUE, a-t-il rappelé, un Conseil du développement durable pourrait réunir non seulement des Etats, mais aussi d'autres acteurs de développement durable comme les villes, les associations, les entreprises, afin d'avoir un regard un peu global sur l'exigence sociale, économique et écologique.

Pour le secrétaire général de la francophonie Abdou Diouf, les modèles de développement que nous avons suivis jusqu'ici ne sont pas tenables à long terme. Pour autant, les pays qui n'ont pas encore atteint le niveau de développement des pays les plus avancés ont le droit de demander à connaître un niveau de bien-être équivalent.

La francophonie souligne le lien étroit entre gestion durable des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté, lui répond le projet d'appel final.



Sidi El Moctar

CHEIGUER ,

Président de l'association
des journalistes africains de
l'environnement (ANEJ)

les dix années les plus chaudes du siècle dernier sont toutes intercalées dans les quinze dernières années, c'est-à-dire que, dans les quinze dernières années, il y a eu un réchauffement qui n'a jamais été enregistré depuis que la météorologie fait des statistiques officiels (depuis 1830), et ceci devrait logiquement faire prendre conscience à nos

Afrique environnement plus : L'année 2011 a été déclarée comme l'une des plus sèches depuis plus de 1000 ans, et vous revenez de Durban où vous avez pris part aux derniers échanges sur le climat, quelle lecture faites vous de cette rencontre assez mitigée ?

Sidi El Moctar: Je suis un peu désemparé devant le peu de prise de conscience que j'ai remarqué au niveau des décideurs africains. J'ai l'impression que les gens ne prennent pas conscience des effets néfastes du réchauffement climatique. On se rend compte que l'année qui s'écoule est effectivement une des plus chaude, mais il y a pire,

décideurs, à l'Afrique toute entière des dangers du réchauffement climatique. Hélas, je vois que nous sommes un peu au regret de constater que la prise de conscience n'est pas là, j'ai eu beaucoup d'espoir à la veille de la conférence de Durban, puisque c'était une conférence mondiale sur le climat qui intervient après celles de Kyoto, de Cancun, de Copenhague, de Bali, mais c'était aussi notre sommet à nous les africains, et j'espérais que nous puissions y sortir avec quelque chose de palpable, mais ma déception fut grande. Je pense qu'il y a du chemin à parcourir, espérons sans trop y croire hélas que les choses iront mieux peut

être dans les prochains mois qui sait avec le sommet de Rio, qui semble être une chance unique pour l'Afrique de rebondir à nouveau.

Afrique environnement plus : Parlant de Rio +20 qui semble être un espoir, mais le Canada a annoncé qu'il se retirait de ce processus, n'est-ce pas là un aperçu de l'échec de cette réunion, aussi au regard des engagements qui jusqu'alors n'ont pas été tenus, comme le "Fonds vert" annoncé pour faire face aux effets du changement climatique ?

Sidi El Moctar: J'aurais dû énumérer parmi les points sombres, le fait que le Canada se soit retiré du protocole de Kyoto. Le Canada a invoqué des problèmes de développement industriel, un manque à gagner de l'ordre de 15 à 16 milliards de dollars annuellement, s'il s'engageait définitivement dans le protocole de Kyoto. On arrive vers la fin du protocole de Kyoto, et dans le futur il faudrait que l'on trouve un cadre légal contraignant dans lequel on pourrait faire avancer un petit peu, les choses. Je redis encore que Rio+20 est l'unique tribune multilatérale cette année qui pourrait être exploitée pour faire avancer les choses. J'ose espérer comme tout le monde, que l'Afrique va peser de tout son poids dans cette tribune là, et c'est d'ailleurs dans ce contexte que ANEJ a décidé d'organiser une grande conférence pour justement mieux peser pendant Rio+20. Mais encore une fois, c'est regrettable que le Canada ne soit plus partie prenante dans le

protocole de Kyoto ; que le plus grand pollueur au monde c'est-à-dire les Etats-Unis ne s'engagent pas de façon plus décisive dans le processus de lutte contre le réchauffement climatique, et que nos décideurs africains ne prennent pas réellement conscience du danger que nous courons. Vous savez que le monde dans 50 ou 60 ans si rien n'est fait, les effets du changement climatique seront irréversibles et la seule solution serait de trouver une deuxième planète pour vivre, ce qui est impossible.

Afrique environnement plus : Vous êtes à la tête du réseau des journalistes africains pour l'environnement depuis pratiquement sept ans, quel bilan faites vous de cette organisation ?

Sidi El Moctar: C'est un bilan plutôt positif. Quand nous avons commencé autour de 2005, non seulement il n'y avait pas de journaux africains spécialisés dans l'environnement, mais il n'y avait même pas de rubrique environnement dans les journaux. Aujourd'hui, on assiste à l'éclosion d'une presse environnementale un peu partout, votre magazine Afrique Environnement Plus en est l'exemple palpable, car il est consacré uniquement à l'environnement. Il en existe d'autres dans ce domaine, mais ce qui est plus frappant c'est qu'il n'y a quasiment pas de journal même politique ou économique qui n'a pas dans sa ligne éditoriale les rubriques consacrées à l'environnement, c'est quand même frappant de constater qu'il y a une presse environnementale très active maintenant, il y a des journalistes qui

se spécialisent de plus en plus dans l'environnement, et c'est un des points positifs. Le second point positif est que nous avons pu mobiliser au plus haut niveau, des chefs d'Etats et des institutions qui sont venus présider et ouvrir nos conférences, nous avons comme interlocuteurs AMSEN (le conseil africain des ministres de l'environnement), les nations unies, l'Union Européenne, la commission économique pour l'Afrique et bien d'autres, et tout ça est à prendre dans l'actif de ANEJ.

Afrique environnement plus : Vous projetez une rencontre en marge de Rio, quels en sont les objectifs et où en êtes-vous avec la faisabilité de cet événement ?

Sidi El Moctar: L'objectif principal de cette rencontre est qu'en juin 2012, l'Afrique puisse peser de tout son poids dans les réunions qui vont se tenir à Rio de Janeiro et qui marquent les 20 ans



Sidi El Moctar CHEIGUER Président de ANEJ et Jean PING président de la Commission de l'Union Africaine

de Rio. C'est à Rio en 1992, qu'ont été signés les principales conventions sur l'environnement, notamment celles sur la biodiversité, le changement climatique et sur la désertification. Les conférences issues de Rio, sont aujourd'hui extrêmement importantes, il faut donc que l'Afrique puisse peser de tout son poids, car elle est la première victime. Pour ce qui est des préparatifs de cette

réunion, nous cherchons à réunir 12 journalistes et tous les pays africains seront représentés dans une capitale africaine pour justement faire une sorte de plan média qui va nous permettre pendant Rio+20 et au-delà c'est-à-dire les échéances des OMD, et qui va donner de la visibilité à la politique environnementale en Afrique. Nous sommes sur le plan de contracter avec un pays africain,

et j'ai bon espoir qu'en mai, c'est-à-dire un mois avant Rio+20, que nous puissions tenir cette méga conférence et il y aura un forum spécial qui sera modéré par des médias internationaux, qui fera un point sur les 20 ans et sur les trois prochaines années marquant l'échéance des OMD.

Propos recueillis par Raoul SIEMENI

UNITED NATIONS FOUNDATION

ENERGY
Saving children's lives

REDUCE CHILD MORTALITY 4

CONGO-BRAZZAVILLE

La forêt de la patte d'oie, un sauvetage qui intervient à point nommé

En signant un accord de financement en juin 2006, avec l'Etat congolais, qui permettait à la FAID2 de disposer du projet lié à l'aménagement de la forêt de la patte d'oie, cette forêt urbaine en plein cœur de Brazzaville, celle-ci (FAID2) semblait toute préoccupée par la menace de destruction, voire de la disparition de cet écosystème urbain d'une rareté exceptionnelle. Si les travaux ont quelques peu, pris certains retards dû à des aléas juridico-administratifs et fonciers, aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre et l'aménagement commence.

Premiers effets concrets des travaux, la cloturation du bloc forestier, situé au terrain de tennis, une tâche confiée à l'entreprise Labo Congo, à la tête de laquelle se trouve monsieur GAERD un architecte aux compétences locales vérifiées, et laquelle société avait décroché cette responsabilité à l'issue d'un appel d'offre.

Le site de la patte d'oie devra dans un bref laps de temps s'extirper de la question relative à la délimitation, puisque tout a été fait au plan domanial, chaque bloc forestier dispose désormais de son titre foncier.

La cloturation de la forêt de la patte d'oie, donnera la voie à la mise en œuvre de nombreux projets dans lesquels entend s'investir la Fondation AID2 et lesquels seront axés sur la valorisation de cette richesse urbaine. Que prévoit-on au juste ?

Ce volet aménagement, comprend tout d'abord une priorité d'actions qui devront toucher le parc zoologique. Il s'agit entre autres de restaurer le parc en lui donnant les véritables qui doivent être ceux, de tout parc zoologique digne de ce nom. Des travaux qui vont consister à des retouches internes, la construction d'un podium, pour d'éventuelles manifestations culturelles et/ou artistiques à l'intérieur du parc, et qui sera renforcé par l'ouverture d'un restaurant, l'aménagement d'une aire de jeu sécurisée pour les enfants. Concernant les pensionnaires du parc, madame Fumey Anne Hilly, nous informe, sur la modification des logis très exigus et stressant pour les animaux, par la création d'espace, qui leur permettra de vivre en semi-liberté. Autres programmes prévus et qui devraient toucher le volet protection faunique, la création d'un centre de transit, pour les animaux interceptés avec



Bureau Ai2D dans la Forêt de Patte d'oie



les braconniers et trafiquants, avant de les réintroduire dans leur milieu naturel, la plantation d'un verger fruitier, permettant aux pensionnaires de s'autoalimenter...

Toutefois, le mérite revient également à de nombreux partenaires, étatiques, privés ou institutionnels, ayant apporté une large contribution à la mise en œuvre du projet. On peut en effet citer le SNR (Service National de Reboisement/MEDDEF), les divers ministères, budget et administration, pour l'état ; le PPG (Programme de Protection des Gorilles), le INCEF, Plastico et Labo Congo pour la cloturation.

Elbou Mohamed EL MOCTAR

Surnommé le gardien du sanctuaire, monsieur Samba un peu plus de la quarantaine, demeure l'une des personnes ressources les plus importantes du parc zoologique. Cet infatigable protecteur des animaux a consacré une part importante de son existence en prenant soin des pensionnaires du parc, les nourrissant, les soignant grâce aux secrets du plant qu'il connaît. Il continue cette même œuvre commencée avec des institutions avec des institutions anciennes, il y a quelques années, avec la FAID2 à laquelle il dévoue tout son temps. Sans lui, peut être que le petit nombre de pensionnaires disparaîtra, aiment à dire les visiteurs qui le connaissent bien.

Monsieur Samba demeure une partie intégrante du parc zoologique de Brazzaville.

Bon courage !

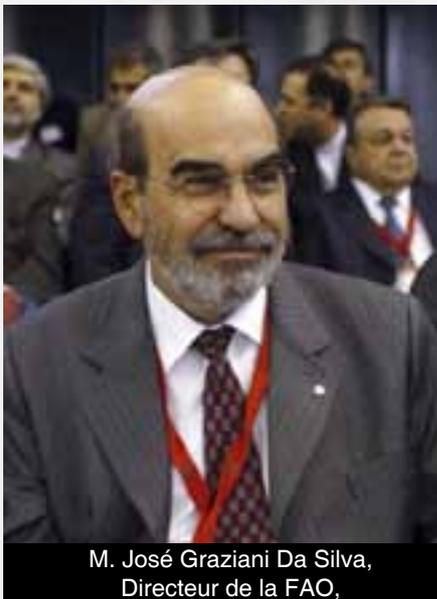


AGENDA

Congo Brazza:

Tenue de la 27^e conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

La 27^e session de la conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour l'Afrique se tiendra du 23 au 27 avril prochain dans la capitale congolaise, en vue d'examiner le budget et de valider les programmes de travail 2014-2015 de cette institution.



M. José Graziani Da Silva,
Directeur de la FAO,

Cette annonce a été faite récemment à Brazzaville par le représentant de la FAO au Congo, M. Dieudonné Koguiyagda. Au terme d'une mission pour évaluer les préparatifs et la mise en œuvre de la conférence.

La conférence régionale de la FAO pour l'Afrique est une instance de gouvernance de l'organisation concernant 53 pays. Elle se tient tous les deux ans et regroupe les ministres de l'agriculture et ceux des secteurs contenus dans son plan d'action. Cette conférence est une occasion de débattre les questions générales et techniques sur le mandat de l'agence. Elle discutera aussi des sujets relatifs à la décentralisation de cette institution onusienne en Afrique.

En prélude à la conférence, une réunion des organisations régionales de la société civile se tiendra pour l'élaboration des recommandations de la conférence. La mission préparatoire du bureau régional a été conduite par le secrétaire de la conférence, M. Cheikh Ly, qui a jugé satisfaisant le déroulement des préparatifs de la conférence au terme de sa visite à Brazzaville.

La 27^e session régionale pour l'Afrique sera rehaussée de la présence du nouveau directeur de la FAO, M. José Graziani Da Silva.

L'économie verte ou l'émergence d'une nouvelle approche

Ce concept a été introduit en 2008 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement –PNUE- (Green economy initiative) qui la définit comme une économie à même d'entraîner une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. En fait, l'économie verte fait référence à des perceptions, définitions et à des attentes différentes pour les modalités de sa mise en œuvre selon que l'on se place dans un pays en développement, un pays industrialisé ou encore une économie en transition. On citera également le travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques –OCDE- sur la Croissance verte ou encore l'approche développée par l'Union européenne.

En fait, la définition est simple, tout en faisant référence à énormément de notions interdépendantes et impliquant l'ensemble des parties prenantes. En substance, il s'agit d'une économie qui doit être à même de générer de la croissance, de créer des emplois et de permettre d'éradiquer la pauvreté au travers d'investissements dans le capital naturel, tout en le préservant afin d'assurer la survie de la planète sur le long terme.

Telle que présentée, elle se veut une nouvelle approche permettant de revisiter les modèles éco-

nomiques de croissance traditionnels. Elle entend questionner l'économie de l'environnement et de l'écologie en considérant tous les secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le tourisme et le quotidien des populations. Enfin, elle entend mobiliser de manière optimale le secteur privé en complément des politiques et des mesures mises en place au niveau international, régional, national et local.

Certains Etats et institutions internationales considèrent dès à présent que sa mise en place constitue la première étape de l'indispensable réforme de la gouvernance en ma-

tière de développement durable.

Certains pays du Sud ainsi que de nombreux représentants de la société civile émettent des réserves au regard de ce nouveau concept et appellent à la plus grande vigilance. Ces derniers reprochent à cette définition de ne pas aborder explicitement les objectifs sociaux, tout en reconnaissant la référence formelle et souhaitée à une transformation technologique.

Enfin, de nombreux acteurs et observateurs s'inquiètent d'une nouvelle approche économique qui ne servirait que les besoins d'une nouvelle phase de croissance économique tout en étant déconnectée des crises environnementales, climatiques, financières, économiques et sociales actuelles et qui resterait inaccessible aux populations et aux Etats les plus démunis.

De plus, même si le concept n'est en rien définitivement déterminé, la définition actuelle interpelle sur l'absence explicite de mention à un mode de vie plus sobre pour les populations les plus favorisées dans un contexte de raréfaction des ressources, qui

permettrait l'accès aux services essentiels et aux droits fondamentaux des populations les plus défavorisées.

Pour finir, cette définition n'est pas associée à un objectif et à un calendrier précis pour éradiquer la pauvreté.

Actuellement de nombreuses organisations internationales dont le PNUE, l'OCDE ou encore l'Organisation internationale du travail (OIT) sont en train d'élaborer des stratégies en matière d'économie, de croissance verte et de développement d'emplois verts décents. A noter également que dans la suite des engagements pris à Cancun, les Parties contractantes se sont engagées à élaborer des stratégies de développement à faible intensité carbone compatibles avec le développement durable.

De la nécessité de repenser le cadre institutionnel

Qu'il s'agisse des institutions onusiennes, des Etats ou des représentants de la société civile, tous s'accordent pour dire que le déficit de mise en œuvre du développement durable vient (entre autres) du nombre trop



important d'accord internationaux (plusieurs centaines) qui y font référence et de l'éclatement et de la multiplication des centres de décisions et des institutions impliquées dans sa mise en œuvre.

Un consensus existe aussi en ce qui concerne le besoin de renforcer la dimension environnementale dans les agendas internationaux.

Enfin, chacun s'accorde à dire également qu'il faudrait plus de coordination entre les différents processus et un cadre institutionnel cohérent et renforcé.

Le constat est le même au niveau national ou local, avec la multiplication de stratégies et de plan d'actions (SNDD – Stratégie Nationale de Développement Durable-, Agenda 21, Plan climat, Plan biodiversité...) et des conditions de coordination et d'évaluation complexes.

C'est certainement pour cela que le thème du cadre institutionnel a été retenu comme un des deux thèmes majeurs de Rio+20 (il aurait très probablement été encore pertinent de le mettre en premier en tant que préalable indispensable à tout nouveau Plan d'action).

Aujourd'hui, la communauté internationale a lancé un débat sur le cadre institutionnel qui serait à même de répondre aux enjeux et aux défis actuels et futurs. Sans présager des options qui seront retenues, la réponse préa-

lable à un certain nombre de questions paraît indispensable :

- quelle légitimité les Etats désirent-ils donner aux institutions chargées de mettre en œuvre les engagements internationaux qu'ils prennent ou dit différemment, comment s'assurer que ces institutions auront la légitimité et les moyens indispensables d'intervention sur des enjeux supranationaux ;

- parmi les institutions qui existent déjà, quelles sont celles qui devront être renforcées, améliorées, rassemblées voire dissoutes ;

- quelle institution pourrait se voir dotée, dans le domaine du développement durable, de compétences et pouvoirs exécutifs similaires à ceux dont disposent les institutions de Bretton Woods ou encore de l'OMC ou dit autrement comment s'assurer du respect des engagements pris en matière de développement durable et comment garantir le pouvoir d'intervention de l'institution en cas de manquement d'un Etat.

Plusieurs options sont en discussion au niveau mondial :

- Création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME), en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies, certains plaident pour la transformation/le renforcement du PNUE à cette fin (idée portée notamment par la France et très récemment

par l'Union Africaine mais qui rencontre une forte réticence de plusieurs pays (en développement, industrialisés ou en transition) craignant une nouvelle structure de type OMC qui ne les avantagerait pas) ;

- Création d'une Organisation Mondiale du Développement Durable, en tant que nouvelle organisation «parapluie » (umbrella organisation) en charge du développement durable et dont la mission serait d'animer les différents organes onusiens existants (PNUE, CDD, ECOSOC) (idée portée notamment par le Brésil) ;

- Réforme de la Commission du DD –CDD-, certains membres estimant qu'elle a trop peu d'impact sur les décisions politiques mondiales, d'autres estimant qu'elle devrait être considérablement renforcée et impliquer outre les agences de l'ONU, les institutions de Bretton Woods et de l'OMC ;

- Meilleure intégration du DD dans les institutions financières internationales et dans les structures de l'OMC

- ...

A ce jour, les discussions restent ouvertes. Elles prennent place notamment au sein du Groupe IFSD (Institutional Framework for Sustainable Development) ou dans le cadre des nombreux événements internationaux organisés par certains pays. On citera la Confé-

rence « Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement » organisée à Paris les 30 et 31 janvier 2012 et qui s'est intéressée plus spécifiquement à la possibilité de mettre en place l'OME.

Quelque soit l'option retenue, tout le monde s'accorde sur le besoin de redéfinir les modalités de fonctionnement de la gouvernance internationale. Pour autant, à ce jour, aucun consensus sur les modalités de la mise en œuvre n'a été encore obtenu. En effet, dès lors qu'il s'agit de la mise en œuvre ou de l'élargissement d'une compétence d'une structure existante, les oppositions restent fortes car se posent aussitôt les questions relatives aux modalités de représentation des Etats, aux règles d'intervention et aux besoins en financements additionnels ou encore à celle du choix des agences susceptibles de fusionner ou d'être renforcées.

Un processus préparatoire essentiel pour une stratégie collective à inventer... rien n'est encore figé

Si tout le monde s'accorde à dire que Rio+20 sera un « événement particulier » dans l'histoire de l'humanité au regard des immenses attentes qu'il porte, il ne faut pas oublier que le succès de cette Conférence dépendra en grande partie de la



réussite de sa préparation. Pour cela, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes s'implique de manière active afin de s'assurer que les documents de travail qui seront rédigés reflètent bien la diversité des analyses, des ressentis, des attentes et des propositions. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de pouvoir dégager collectivement, avant la Conférence, des axes de travail et d'imaginer des pistes d'actions aussi opérationnelles que possible afin de pouvoir formellement approuver un Plan d'action consensuel pendant la Conférence.

Le processus reste extrêmement ouvert et les documents qui circulent actuellement ne sont pas définitifs même si de grandes lignes commencent à apparaître. Tout reste à inventer et, pour reprendre une formule de Brice Lalonde, co-coordonateur exécutif de l'ONU pour la Conférence, « Rio+20, ce sera vous », ce sera ce qu'en feront les parties prenantes. Ce dernier a également souligné qu'il était fondamental que l'implication se fasse à tous les niveaux afin de convaincre les décideurs politiques de mettre en place un plan d'action ambitieux, mais aussi et surtout qu'ils respectent ces engagements.

Les parties prenantes rassemblent les Nations Unies, les Etats et les représentants de la société civile. Les Etats participent également au bureau de la Conférence. La société civile se répartit dans ce que l'on appelle les 9 Groupes d'acteurs majeurs (les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les ONG, les autorités locales, les salariés et leurs syndicats, les entreprises

et l'industrie, la communauté scientifique et technologique, les agriculteurs).

Le processus s'articule autour d'une série de réunions et d'un processus de concertation.

Les Comités préparatoires (PrepCom) rassemblent l'ensemble des parties prenantes et sont complétés par une série de réunions dites « inter-sessions » et « sous-régionales » qui rassemblent un nombre moins important d'acteurs sur des thèmes particuliers. Les deux premiers PrepCom se sont tenus respectivement du 17 au 19 mai 2010 (PrepCom 1) et les 7 et 8 mars 2011 (PrepCom 2). Le dernier PrepCom aura lieu à Rio de Janeiro, quelques jours avant la Conférence du 13 au 15 juin 2012.

La première phase de la concertation s'est terminée en avril 2011. Les Etats et les organisations onusiennes ont été invités à répondre à un questionnaire sur les enjeux associés à la mise en œuvre du DD.

La deuxième phase s'est terminée le premier novembre 2011. Les différentes parties prenantes ont été invitées à envoyer des contributions aux Nations Unies via le Secrétariat Général de la Conférence.

Le 10 janvier 2012, le Secrétariat Général de la Conférence Rio+20 a publié le « draft zéro document » c'est-à-dire le texte qui servira de base aux négociations d'ici juin 2012. Ce document de 18 pages « The Future We Want » traduit sous l'intitulé « L'avenir que nous voulons » retient un certain nombre de thèmes

prioritaires

D'une manière générale, les documents produits à ce stade témoignent d'une volonté générale de renouveler l'engagement politique en faveur de la mise en œuvre du développement durable. Ils soulignent aussi les avancées positives en terme d'élaboration d'un cadre politique et institutionnel international, national, régional et local ainsi que les progrès sur plusieurs thématiques. Ils mettent également en avant le manque d'engagement politique, de coordination, de transparence, de participation et de moyens dans la mise en œuvre des mesures convenues.

Au regard des deux thèmes de la Conférence, le consensus est moins évident et on constate des divergences assez marquées tant au regard des concepts que sur leurs modalités de mise en œuvre. Enfin, de nombreuses interrogations existent sur l'identification des « défis nouveaux et émergents », le rôle des nouveaux acteurs ou encore les attentes vis-à-vis de la conférence elle-même.

A ce stade le document « Le Futur que nous voulons » reste général et ne reflète pas la richesse des contributions reçues par le Secrétariat de la Conférence à la date du 1er novembre 2011. Les intentions sont bonnes mais restent très générales et les modalités de mise en œuvre font souvent défaut au-delà de l'énoncé de l'action à entreprendre.

Sur les 128 articles du document trois sont consacrés à la sécurité alimentaire (articles 64 à 66), trois à l'eau (articles 67 à 69), deux à l'énergie (70 et 71) et un seul aux

villes (article 72).

Pour illustrer la phraséologie utilisée nous citerons ici in extenso l'article dédié aux villes durables :

Article 72 : « Nous nous engageons à promouvoir une approche intégrée et holistique de la planification et de la construction de villes durables par le soutien aux autorités locales, aux réseaux de transport et de communication efficaces, aux bâtiments et établissements humains plus verts et à un système de prestation de services plus efficace, à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, la réduction des déchets, une préparation et une intervention pour les catastrophes et une résilience accrue au climat ». Le lecteur se reportera aux différents documents disponibles sur la question des villes sur le site de la Conférence et ne manquera pas de remarquer combien la formulation utilisée est éloignée de l'ampleur des défis associés aux villes et aux gouvernements locaux.

Le Livre n'est pas encore fermé, tout reste à écrire... Rio+20 sera la Conférence de la raison et de la mise en œuvre ou ne sera pas...

Rio+20 sera résolument différente du « Rio+0 » de 1992. Si la première Conférence a permis d'élaborer une certaine idée du développement dit « durable » ou « soutenable », la deuxième se devra d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux défis auxquels sont confrontées nos sociétés.

Rio+20 c'est aussi une merveilleuse opportunité pour re-définir un mieux vivre ensemble supposant

le respect des ressources naturelles disponibles et la mise en œuvre à l'échelle mondiale d'une réelle et indispensable solidarité pour un développement partagé et universel seul garant de la pérennité de nos sociétés.

Au cours des dernières décennies, force est de constater que les progrès n'ont pas été à la hauteur des enjeux et encore moins des engagements pris par les différentes parties prenantes. Pour autant, un certain nombre d'initiatives ont émergé et ont commencé à porter leurs fruits. Qu'elles soient portées par des politiques, des organisations ou institutions locales, régionales, nationales ou internationales, des représentants du secteur privé ou de la société civile, ces réussites sont le témoignage, même modeste, qu'un autre modèle de développement peut avoir du sens.

En ce sens, Rio+20 apparaît définitivement comme une occasion unique pour que la Communauté internationale puisse s'interroger sur ses modalités de fonctionnement et puisse redéfinir un objectif commun pour les prochaines décennies. Rien ne pourrait être pire qu'une conclusion en forme de liste de « bonnes intentions ». Les conclusions de Rio+20 doivent être un véritable plan d'action et, pour ce faire, il convient de reconsidérer le concept même de développement durable.

Il s'agit également d'inventer une nouvelle gouvernance qui prenne en compte cette réalité afin d'être à même de pouvoir engager concrètement nos sociétés sur le chemin d'une transformation profonde et durable pour le bénéfice partagé des

générations présentes et des générations à venir et cela, que l'on se place dans un pays dit développé, en transition ou en développement.

Dans cette perspective, le processus préparatoire est de la plus haute importance et cela d'autant plus qu'en pratique, les deux thèmes de la Conférence sont intimement liés et renvoient à une multitude de concepts et de problématiques dans lesquels chacune des parties prenantes se trouve confrontée à un ensemble d'exigences individuelles légitimes ; mais aussi et surtout à un ensemble de devoirs indispensables envers ce que nous appellerons ici « le collectif ». L'enjeu du processus préparatoire est d'aboutir à une définition partagée et acceptée par tous de cet ensemble de droits et de devoirs. Pour autant, ce nouveau paradigme auquel chacun peut légitimement aspirer ne pourra se faire sans une gouvernance profondément renouvelée sur le fond et sur la forme en assurant à chacun une équitable représentativité indépendante de la seule considération économique ou historique.

Pour être possible, la base de ce nouvel arrangement doit être l'obligation pour chaque Etat ou chaque partie prenante de respecter ses engagements tout en garantissant à chacun que cela conditionnera le respect des autres.

Le caractère prestigieux et emblématique de ce nouveau rendez-vous mondial ne doit pas occulter le fait que le monde dans lequel nous vivons a profondément changé, que l'on prenne comme référence les années 70', 80', 90' ou 2000'. Des défis nouveaux et des enjeux bien plus

complexes et interdépendants que par le passé ont vu le jour. Nos modes de développement et d'organisation ont montré leurs limites avec des faiblesses notoires et de flagrantes contradictions. Et dans un tel contexte, notre incapacité collective à donner des réponses concrètes aux problèmes soulevés à l'occasion des précédentes Conférences au Sommet n'est pas le moindre de ces défis.

Tout reste à écrire et les derniers mois qui nous séparent de la Conférence sont autant d'opportunités pour formaliser les futurs engagements que prendront les Etats et les différents acteurs en juin à Rio de Janeiro.

Parmi les initiatives récentes, on citera le Forum francophone préparatoire à Rio+20 que vient d'organiser à Lyon les 8 et 9 février 2012 l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) avec le concours de son organisme subsidiaire l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF). En amont du Forum, une série d'ateliers et de rencontres a été organisée sur les thématiques suivantes : Droit et développement durable ; Jeunesse et emplois verts ; Forêt, économie verte et lutte contre la

pauvreté ; Objectif Rio+20 : Où en est l'accès aux services essentiels ? ; Les collectivités locales et la gouvernance du développement durable et l'économie verte ; Transition énergétique ; Economie verte et développement durable : financement, innovation, information, éco-conception, compétences ; Responsabilité sociale et ISO 26000 ; Gouvernance, cadres institutionnels et financement du développement durable et enfin Culture et développement durable. ENERGIES 2050 a co-organisé l'atelier sur la Transition énergétique. Les résultats de ce Forum seront présentés dans le prochain numéro d'Afrique Environnement Plus.

Conférence de la raison diront certains, conférence de l'action dans tous les cas, tels devront être les résultats de la Conférence Rio+20. De plus elle devra fixer le cadre de travail pour les 20 prochaines années et proposer un calendrier ainsi que des étapes intermédiaires mesurables et vérifiables.

Tout ce qui précède n'a d'autre sens que de rappeler pourquoi Rio+20 se doit d'être une réussite car au-delà des intérêts particuliers rien ne pourrait être pire que de ne rien faire.

Stéphane POUFFARY,
Président Fondateur





Interview

**Docteur
Brahim Ould
NTAGHRY,**
radiologue à
l'hôpital national
de Nouakchott et
médecin associé
à l'hôpital de
Nouakchott
en république
Islamique de
Mauritanie

Afrique Environnement Plus : Quelles sont les pathologies les plus récurrentes que l'on rencontre dans la ville de Nouakchott ?

Dr. NTAGHRY: Les pathologies les plus récurrentes au niveau des structures sanitaires telles que les salles d'urgence dans les grands hôpitaux, les centres de santé de la capitale sont surtout les hyperthermies et les diarrhées. Les hyperthermies qui peuvent accompagner certaines pathologies parasitaires telles que le paludisme et d'autres telles que les pathologies pulmonaires, sinusiennes, des voies aériennes supérieures,

des infections urinaires, des infections des grossesses en gynécologie. Quant aux diarrhées du tube digestif, il peut y avoir des fièvres, voilà en gros les plus grands motifs de consultation.

Afrique Environnement Plus : Peut-on dire de nos jours à Nouakchott que l'accès aux soins soit à la portée du citoyen moyen ?

Dr. NTAGHRY: Il faut dire en toute franchise que ces dernières années, il y a eu beaucoup de structures de santé qui ont été ouvertes à Nouakchott, ce qui veut dire que dans chaque arrondissement, on a au moins un ou deux centres de santé en plus de grands hôpitaux de Nouakchott qui sont à peu près au niveau de trois ou quatre CHU avec un hôpital militaire. On peut dire que l'accès à la santé, à un médecin, à une structure sanitaire s'est beaucoup amélioré ces dernières années. Et il faut aussi noter l'apport important de l'imagerie, parce que toutes ces structures sont à l'heure actuelle toutes équipées d'échographes, d'appareils de radiographie, de scanner et d'appareil pour dialyse. De ce fait, on n'oublie pas le secteur privé où il y a beaucoup de cliniques à Nouakchott avec des médecins qui apportent beaucoup de choses. On peut dire que cette dernière décennie, il y a eu beaucoup de plus de structures et de médecins qu'avant.

Afrique Environnement Plus : parlant de l'imagerie médicale, ce terme semble être nouveau dans le concept africain, de quoi s'agit-il exactement ?

Dr. NTAGHRY: l'imagerie médicale est une spécialité médicale où il y a des machines qui vont apporter des diagnos-

tics. Ces machines sont la radiologie, donc les appareils radio qui font des radiographies, pour apporter les diagnostics de certaines maladies, il y a des échographes, c'est une nouvelle technique d'imagerie médicale qui utilise des ultra sons, et ces derniers facilitent certains diagnostics notamment en gynécologie et en obstétrique, mais aussi dans la pathologie digestive et dans la pathologie des parties molles. Il faut signaler aussi qu'il y a le scanner qui est une machine à rayon X, qui permet de faire des successions de coupes qui sont comme la radiologie classique conventionnelle, mais qui font des trous ronds d'encytomédie et mesure l'intensité et c'est une machine extrêmement performante dans le système nerveux qui est entouré par l'os, parce que quand il y a l'os, les structures qui sont dans l'os on ne peut pas les voir, la trombe d'encytomédie qui est le scanner apporte beaucoup de renseignements concernant les pathologies, notamment le cerveau qui est dans la tête, dans les os du crane. Quant à l'IRM qui est la quatrième technique d'imagerie, elle n'utilise pas de rayonnement X, mais elle apporte un magnétisme qui donne des signaux et ces signaux permettent de faire certains diagnostics encore plus performants que le scanner dans certaines pathologies du système nerveux central, mais aussi en gynécologie et en scénographie, c'est-à-dire toutes les maladies du sein.

Afrique Environnement Plus : Peut-on dire que les effets du changement climatique ressentis au niveau de Nouakchott en 2011, avec une sécheresse assez prolongée, ont

généralisé des problèmes de santé au niveau de la Mauritanie ?

Dr. NTAGHRY: Il faut dire quand il n'y a pas assez d'eau dans les zones du sahel il n'y a pas beaucoup de pâturages et que ces populations vivent de pâturages, ces sont des populations agro pastorales. Et de ce fait, c'est évident que s'il n'y a pas de pluie, le bétail qui est la base de ressources en énergie, en protéines pour les populations, car elles apportent le lait et la viande, ces populations seront mal démunies, et souvent les conséquences ce sont, la malnutrition, notamment au sein des populations les plus vulnérables, c'est – à dire les enfants, les femmes enceintes et les vieilles personnes. Jusqu'à maintenant, on n'est pas encore à ce stade, car le déficit pluviométrique a été constaté durant le mois de juin, juillet, septembre passés, il y a eu un peu de pâturage et c'est maintenant que les répercussions vont commencer. Généralement quand il y a ce déficit pluviométrique qui vient de manière cyclique tous les quinze ans, vingt ans dans les régions du sahel, nous avons un exode rural qui va des zones de campagnes effectué par ces populations qui vont venir gonfler les bidonvilles et ça s'accompagne des parasitoses, et sur lesquelles viennent se greffer des épidémies telles que la variole, la rougeole, la varicelle, les hépatites B. nous sommes en train de faire des campagnes pour sensibiliser les populations dans ce sens, suivant les anciennes expériences pour qu'il y ait moins de malnutrition, et actuellement, le pays a fait un programme d'aide en urgence pour les populations et pour le bétail, c'est la stratégie

politique récente, et nous souhaitons que l'année prochaine qu'il y ait de la pluie et s'il y a de la pluie, je suis sûr qu'on pourra mieux améliorer les conditions de populations.

Afrique Environnement Plus : Quelle est la partie santé préventive et curative dans le cadre de la médecine de l'imagerie en Mauritanie?

Dr. NTAGHRY: En fait, la santé d'une manière générale, il y a la santé préventive et curative. La santé curative se fait au niveau des hôpitaux, des cliniques, des centres de santé, la santé préventive ce sont des stratégies que l'Etat fait avec des campagnes de sensibilisation, de vaccination, de nutrition, l'éducation sanitaire pour les populations à travers des la radio, la télévision, des prospectus et autres. Quant à la santé curative, elle n'est pas sur l'imagerie grosso modo, parce qu'actuellement à Nouakchott .Avant on avait des gens qui venaient pour des déficits moteurs, des AVC, et on ne savait pas si c'était hémorragique ou

hyscrémique et actuellement grâce au scanner, la part du diagnostic s'est beaucoup améliorée parce que le plateau technique des hôpitaux s'est amélioré et par conséquent, forcément le traitement va s'améliorer parce que lorsqu'on connaît la pathologie, il ne reste plus que le mode traitement. Donc il y a eu une nette amélioration de la santé des populations. Il faut dire qu'il y a de cela dix ans, on évacuait les gens en Europe, au Maroc, ou à Dakar, pour faire un scanner et depuis deux ans, la Mauritanie s'est dotée d'un centre de radiothérapie, c'est une technique de chimiothérapie, elle s'est dotée d'un centre de cancérologie où on soigne les cancéreux avec traitement de chimiothérapie et ensuite un traitement de radiothérapie et c'est le premier centre de toute l'Afrique Occidentale Française, c'est nouveau dans le traitement en Mauritanie parce qu'avant les patients cancéreux partait systématique au Maghreb ou en France.

Raoul Antoine SIEMENI



ENERGY
Giving doctors the power to heal

UNITED NATIONS FOUNDATION

6
COMBAT HIV/AIDS, MALARIA AND OTHER DISEASES

Photo Credit: National Geographic/Michael Oryen

Europe: Près de 360 morts de froid sans compter les victimes d'accidents



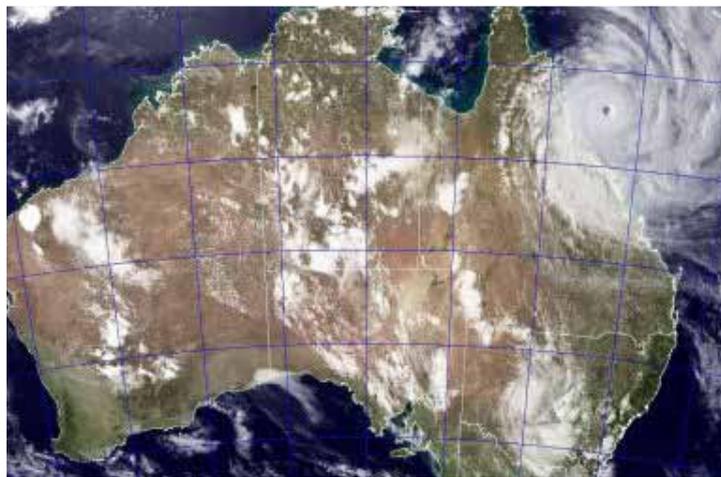
La vague de froid qui sévit en Europe depuis une dizaine de jours a fait de nouvelles victimes, portant le bilan des morts par hypothermie à environ 360, sans compter les victimes des routes glissantes, des poêles défectueux voire des inondations dues à la fonte des neiges. L'Est du Vieux continent a encore payé le plus lourd tribut, avec neuf morts de froid supplémentaires en Pologne ces dernières 24 heures, a annoncé la police, soit 62 décès depuis le 27 janvier. La plupart des victimes sont des sans-abri, souvent en état d'ébriété.



La vague de froid a provoqué de nombreuses incendies et des intoxications au monoxyde de carbone, à cause de poêles mal entretenus, qui ont fait 48 morts depuis le début de la vague de froid dans le pays. Dans la même période, 135 personnes sont mortes de froid en Ukraine, après quatre nouveaux décès depuis dimanche, a indiqué lundi le ministère des Situations d'urgence. "La raison principale de ces décès est l'abus d'alcool", a expliqué le directeur du département des secouristes de ce ministère, Grigori Martchenko.

Source : 20minutes.fr

Un cyclone inonde la côte est de l'Australie



Des pluies diluviennes ont provoqué des inondations mardi 24 janvier dans la région de Brisbane (nord-est de l'Australie), balayée par un puissant cyclone. Routes submergées, ponts impraticables... Près de 10 000 foyers ont été privés d'électricité et les transports sont très perturbés. Les habitants du nord de Brisbane, troisième ville du pays, ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons. La météo ne devrait pas s'améliorer avant plus d'une semaine.

Le cyclone Yasi avait frappé le nord-est de l'Australie en janvier et février 2011, provoquant des inondations dévastatrices. Une trentaine de personnes avaient trouvé la mort et le montant des dégâts avait été estimé à 4,8 milliards d'euros.

FTVI / Reuters

Les tornades ont fait 37 morts aux Etats-Unis

Les habitants étaient en deuil dimanche dans plusieurs États du Midwest américain, après les tornades dévastatrices qui ont tué 37 personnes selon le dernier bilan des autorités.

Les tornades qui ont balayé les Etats-Unis du Midwest au Sud-Est vendredi ont fait 37 morts, selon un bilan revu dimanche par les autorités. Vingt décès ont été signalés dans le Kentucky, 12 dans l'Indiana voisin, trois dans l'Ohio, un dans l'Alabama et un en Géorgie. Deux décès comptabilisés précédemment dans l'Indiana n'ont en fait rien à voir avec les intempéries.

Le temps s'est calmé dimanche, accordant un répit aux sinistrés, mais la météo prévoit pour la soirée de fortes précipitations et des chutes de neige dans l'Indiana et le Kentucky.

"Nous ne sommes pas surpris par la colère de la Nature, ici, dans l'Indiana. Mais je n'avais jamais vu quelque chose d'aussi grave depuis que j'occupe mes fonctions", a commenté le gouverneur Mitch Daniels sur CNN lors d'une visite dans le sud-est de l'Etat dévasté par les rafales de vent.

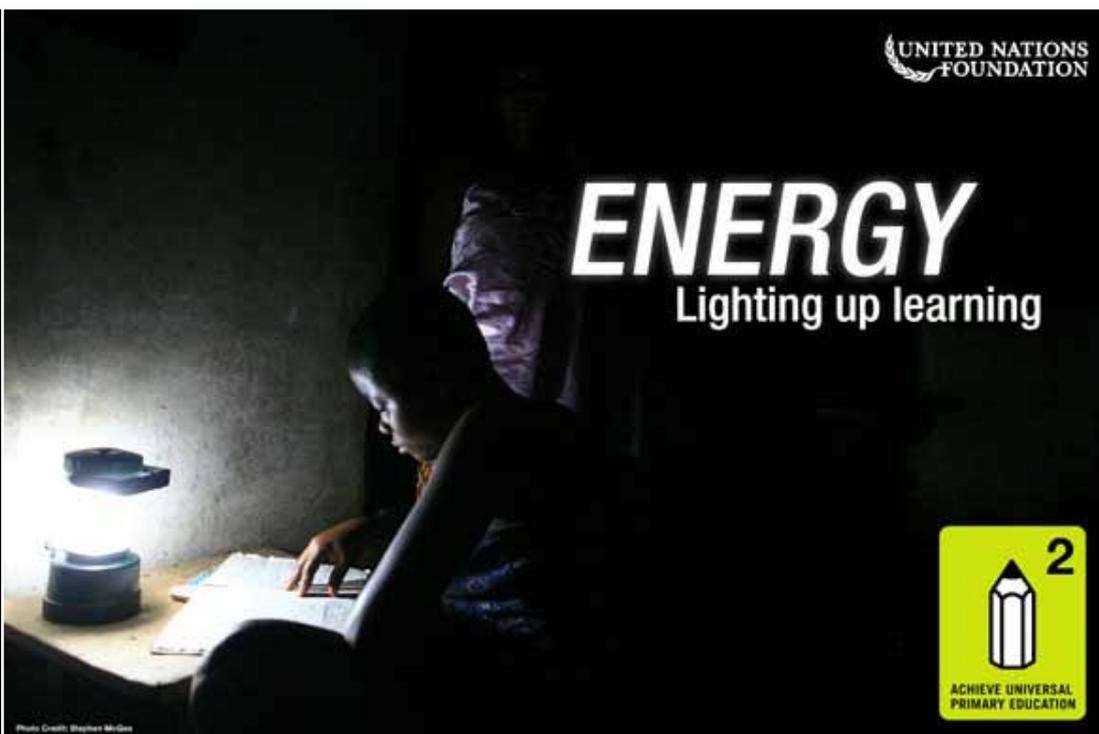
Source : lexpress.fr



UNITED NATIONS
FOUNDATION

ENERGY

Lighting up learning



Rejoignez-nous !

Lancement de l'initiative internationale « Agite Ta Terre – Shake Your Earth » par l'association ENERGIES 2050.

Cette initiative a pour objet de mettre en place une journée annuelle mondiale d'information et de sensibilisation sur les enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement à l'attention du grand public. Cette initiative lancée par ENERGIES 2050 fédère des Associations étudiantes et des Organisations Non Gouvernementales de plusieurs pays.

« Agite Ta Terre – Shake Your earth » est une mobilisation étudiante-citoyenne internationale dont l'objectif est :

- De transmettre des connaissances et savoirs à la société civile et aux citoyens du monde sur les enjeux et les défis de la mise en œuvre du développement durable et d'inciter chaque citoyen à devenir acteur de la transformation de nos sociétés en faveur d'une société sobre en ressources naturelles, juste et solidaire ;
- De renforcer les échanges entre des étudiants, futurs professionnels du développement durable avec les citoyens et les professionnels publics et privés de leurs pays respectifs ;
- De renforcer les échanges entre les étudiants du monde pour susciter des partenariats, des instants de rencontre sur des problématiques et des préoccupations similaires ;

- De permettre à des étudiants d'échanger avec des professionnels publics et privés afin de les accompagner dans leur démarche de recherche d'emplois ;

- De mettre en contact des étudiants avec des personnalités connues et reconnues au niveau international.

« Agite Ta Terre – Shake Your earth » se déroulera au même moment dans les pays des associations et organisations partenaires et, chaque année, une thématique identique sera abordée dans l'ensemble des manifestations locales.

Plus d'une dizaine de pays est déjà partenaire. Que vous soyez étudiants ou membre d'une ONG, n'hésitez pas à nous contacter si cette initiative vous intéresse et rejoignez le Collège des amis « Agite Ta Terre / Shake Your Earth ».

Contact : ENERGIES 2050

688 Chemin du Plan 06410 Biot – France

Téléphone : +33-(0)6-80-31-91-89 . ; contact@energies2050.org Site Internet : www.energies2050.org

Appel à partenariats et à projets – ENERGIES 2050

ENERGIES 2050 est une Organisation internationale Non Gouvernementale qui travaille dans l'intérêt général (association sans but lucratif).

ENERGIES 2050 rassemble des citoyens et des experts d'une cinquantaine de pays et est partenaire de plusieurs projets et initiatives majeures.

La certitude que les trajectoires de développement de nos sociétés ne sont pas une fatalité est à l'origine de nos actions. La solution ne peut pas être qu'une question de connaissance ou d'outils ou encore que politique, économique, technologique ou sociale. La recherche d'un mieux

vivre ensemble devra se faire dans le respect des ressources naturelles et d'une indispensable solidarité à réinventer. C'est pourquoi nous travaillons au niveau local et au niveau global, car il s'agit de partager et dupliquer les expériences réussies tout en bénéficiant des leçons tirées des échecs.

Les actions d'ENERGIES 2050 concernent le développement durable ; les politiques climatiques, environnementales et énergétiques ; la maîtrise de la demande en énergie et les sources d'énergies renouvelables ; le bâtiment et le secteur de la construction ; les questions urbaines et les défis et opportunités des territoires ; l'économie de l'écologie et de l'environnement ; les stratégies de développement bas

carbone ; les dynamiques sociales, les changements de comportement et l'action citoyenne.

En plus des membres citoyens, ENERGIES 2050 rassemble des experts du monde entier qui travaillent depuis de nombreuses années dans leurs métiers respectifs avec des ONG ; des universités ; des Fondations ; des entreprises ; des villes et autorités locales ; des organisations et réseaux nationaux, régionaux et internationaux tels que la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement -PNUE-, le Programme des Nations Unies pour le développement -PNUD-, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et son organisme subsidiaire

l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, l'Agence Internationale de l'Energie -AIE-, le Conseil européen des énergies renouvelables -EREC-,... et d'autres acteurs majeurs. Ils participent à de nombreux projets et activités locales, régionales, nationales et internationales.

Si les thématiques sur lesquelles nous intervenons sont aussi les vôtres et si vous avez des idées de projets ou que vous êtes à la recherche de partenaires, n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons enchantés d'étudier avec vous de possibles partenariats et projets communs.

Une amitié mise à l'honneur... Une belle et heureuse année aux lecteurs d'Afrique Environnement Plus, de la part de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale ENERGIES 2050

2012... une nécessaire et indispensable Transition.

L'année 2011 a été pleine de bouleversements et nous avons vu nos sociétés s'enliser dans des crises aussi complexes que prévisibles. Tous les signaux sont au rouge et les défis et enjeux sont bien plus interdépendants que ceux que nous avons connus par le passé. Nos modes de développement et d'organisation ont montré leurs limites avec des faiblesses notoires, de flagrantes contradictions et une évidente incapacité à apporter des réponses collectives aux problèmes.

L'année 2011 a été pleine de changements et s'est terminée de manière décevante avec la Conférence de Durban.

L'année 2012, sera celle de la fin du Protocole de Kyoto et celle de la Conférence des 20 ans du Sommet de la Terre.

ENERGIES 2050 est née de la certitude que les trajectoires de développement de nos sociétés n'étaient pas une fatalité. Nous continuons à penser que chaque défi porte en lui d'innombrables opportunités pour un mieux vivre ensemble. Le changement de nos sociétés que nous appelons de nos vœux est pour nous la mise en vie d'une « Grande Transition » vers une société résolument différente, sobre en ressources naturelles, juste et solidaire. La Belle Aventure à laquelle nous croyons est celle d'une société plus humaine, plurielle et solidaire, porteuse de paix et respectueuse de cette petite planète que nous aimons tant.

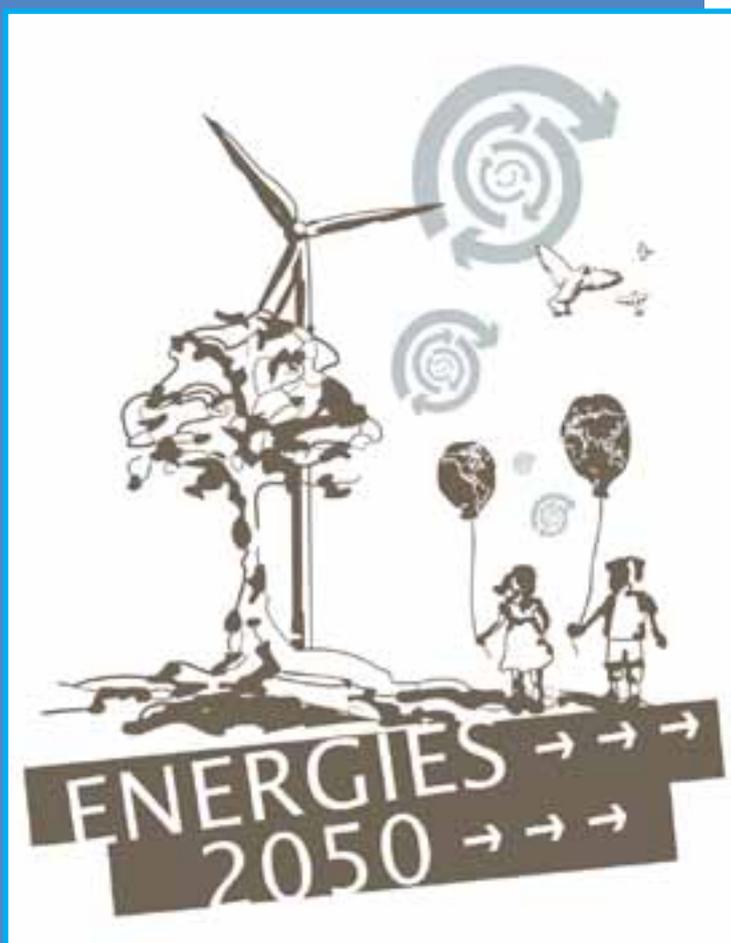
Nous souhaitons aux lecteurs d'Afrique Environnement Plus ainsi qu'à leurs proches tous nos vœux de bonheur pour la nouvelle année. Nous espérons que cette année sera celle du changement pour une société meilleure, porteuse de paix et plus respectueuse de notre petite planète. Au titre d'ENERGIES 2050 nous vous espérons encore plus nombreux à nos côtés. ENERGIES 2050, c'est notre manière d'inviter chacun d'entre-nous à se sentir acteur.

Rien ne pourrait être pire que de céder du terrain par lassitude ou fatalisme.

ENERGIES 2050 continuera à se mobiliser. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit notre partenariat amical avec la revue de référence Afrique Environnement Plus. Merci à nos partenaires et à ceux qui nous soutiennent et à ceux qui nous rejoindront. ENERGIES 2050 n'a de sens qu'en agissant ensemble... Ensemble pour un futur énergétique durable...

L'équipe d'ENERGIES 2050

Stéphane POUFFARY, Fondateur & Président



ENERGY

Empowering communities



2012

Année internationale de l'énergie durable

Reconnaisant l'importance de l'énergie pour le développement durable, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé dans sa résolution 65/151, l'année 2012, Année internationale de l'énergie durable pour tous.

Cette Année internationale de l'énergie durable pour tous est l'occasion de sensibiliser à l'importance d'améliorer l'accès durable à l'énergie, l'efficacité énergétique, et l'énergie renouvelable au niveau local, régional et international.

Les services énergétiques ont un effet profond sur la productivité, la santé, l'enseignement, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau ainsi que les services de communications.

C'est pourquoi l'absence d'accès à une énergie propre, abordable et fiable entrave le développement humain, social et économique et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pourtant, 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à une énergie moderne, tandis que trois milliards de personnes dépendent de la « biomasse traditionnelle » et du charbon comme source principale de combustible.

L'économie verte notre vision écologique



Lancement officiel
06 Novembre 2011

Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République

Création d'une zone de reboisement multi spécifiques de 1000 hectares dans la localité de PK45, district d'Ignyé, pour le lancement officiel du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)



PRONAR

Programme National d'Afforestation et de Reboisement
National Program of Afforestation and Reforestation